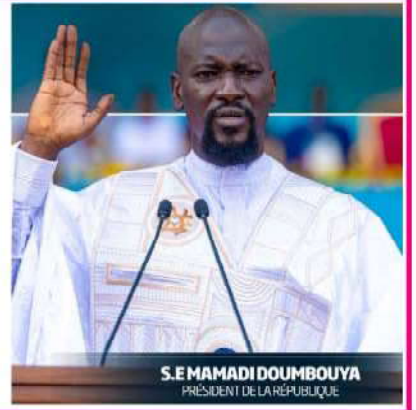


# HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"



S.E. MAMADI DOUMBOUYA  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

N°8357 DU LUNDI 04 MAI 2026 \* 65<sup>ème</sup> ANNÉE [www.horoya.net](http://www.horoya.net) - horoya 1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



## ARSJPA

Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,  
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée  
[www.arsjpa.gov.gn](http://www.arsjpa.gov.gn)  
[info@arsjpa.gov.gn](mailto:info@arsjpa.gov.gn)  
Tel : +224 612 13 03 03

**Jouez de manière responsable:  
Contrôlez votre argent  
Contrôlez votre Temps.**

### COOPÉRATION GUINÉE-PAYS-BAS



# Cinq ponts inaugurés au service des populations

Mercredi, 29 avril 2026 les ponts de Kassonyah, de Kissosso, de Kiroty, de Demoudoula et de Kakimbo ont été inaugurés à Kakimbo par le Premier ministre, Amadou Oury Bah. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence du ministre Secrétaire général de la Présidence de la République, Général Amara Camara, des membres du gouvernement, de son excellence Madame Carmen Brigitta Hagenaars, Ambassadrice du royaume des Pays-Bas en Guinée basée à Dakar, ainsi que de nombreux citoyens de la zone. **P3**

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Message de M. le Ministre Mourana Soumah



### LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

## La Directrice Générale de la DGE apporte des éclaircissements



1XBET

JOUER MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,  
GAINS ÉPIQUES



**HOROYA**  
Quotidien national

QHoroya  
 Journal Horoya  
[www.horoya.net](http://www.horoya.net)

#### POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com

## Renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées guinéennes

# Le Président Doumbouya, préside la remise officielle de matériels militaires...

**Conformément aux objectifs principaux de la loi de programmation militaire 2021-2026, à savoir moderniser les équipements, améliorer la formation, assurer la défense du territoire national et renforcer les capacités opérationnelles, l'armée guinéenne poursuit sa dynamique de modernisation en se dotant d'équipements militaires de dernière génération.**

Ce vendredi 1er mai 2026, les forces de défense et de sécurité ont ainsi réceptionné un important lot de matériels militaires modernes et sophistiqués.

La cérémonie de remise, empreinte de solennité, s'est déroulée à la base aérienne principale de Conakry, en présence du Chef de l'État, S.E Mamadi Doumbouya.

Le Président de la République avait à ses côtés le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, le Général Amara Camara, le Ministre de la Défense nationale, Aboubacar Sidiki Camara, ainsi que des membres du Gouvernement, la haute hiérarchie militaire, le haut représentant du Ministère russe de la défense également envoyé spécial



du Président de la Fédération de Russie S.E Vladimir Poutine et l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République de Guinée, entre autres personnalités.

Composé de tenues militaires, de casques

lourds, de gilets pare-balles, de rangers, de drones ultra-modernes, ainsi que d'équipements de guerre, de surveillance et de défense aérienne, ce matériel s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire entre la Guinée et la Fédération de Russie.

L'acquisition de ces équipements traduit la volonté du Président de la République, S.E Mamadi Doumbouya, de renforcer la montée en puissance

de l'armée guinéenne dans l'accomplissement de sa mission régaliennne : défendre l'intégrité territoriale et assurer la protection des populations et de leurs biens. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique de renforcement des capacités de défense et de sécurisation du territoire national, face aux défis sécuritaires contemporains.

Cette dotation

représente un jalon important dans le processus de transformation et de professionnalisation des Forces armées guinéennes, au service de la paix, de la stabilité et de la souveraineté nationale, sous le leadership du Chef de l'État.

Désormais mieux formée, entraînée, équipée et qualifiée, l'armée guinéenne, sous le

magistère du Chef suprême des armées, redore son image et s'affirme comme une force respectée dans le concert des armées de la sous-région et du continent.

Conformément aux instructions du Président Mamadi Doumbouya, les personnels militaires et paramilitaires renforcent leur vigilance et demeurent en alerte permanente, prêts à défendre le territoire national, mètre par mètre, en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance.

Au terme de la cérémonie de remise officielle de cet important lot d'équipements militaires, a eu un entretien à huis clos avec l'envoyé spécial du Président russe.

À l'issue de ce huis clos, le Premier ministre Amadou Oury Bah a, sur instruction du Président Mamadi Doumbouya, eu un tête-à-tête avec la délégation russe. points essentiels de la rencontre. Cet entretien s'est tenu au pavillon d'honneur de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré.

DCI-PRG

# HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée  
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

**DIRECTEUR GENERAL**

Ibrahima Koné  
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99  
konesayon1@gmail.com

**DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE**

Marie Louise Diallo  
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

**REDACTEUR EN CHEF**

Amadou Kendessa Diallo  
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

**SECRETARE GENERAL**

Jean Marie Morgan  
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

**RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE**

Lansana Sarr 628 97 19 33  
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

**RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE**

Balla Yombouno 628 74 23 08  
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

**RUBRIQUE CULTURE & SPORT**

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26  
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

**CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX**

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

**CHEF SERVICE FABRICATION**

Abdoulaye Alsény Bangoura  
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

**RESPONSABLE SITE**

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

**CHEF SAF**

Aïssata Biliogui 622 55 61 42

**CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURVEMENT**

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

**DISTRIBUTION**

Alpha Saliou Diallo 628478037  
Lébé Doré

**ARCHIVES**

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

**PHOTO**

Lamine Sylla 621 70 61 13

## Obsèques du Général Sadio au Mali

# Général Amara Camara et le ministre Morissanda représentent la Guinée

**Les autorités guinéennes ont pris part aux obsèques du général Sadio Camara, organisées à Bamako, en présence de nombreuses personnalités politiques et militaires de la sous-région.**

La Guinée était représentée par Amara Camara et Morissanda Kouyaté, qui ont effectué le déplacement pour rendre un dernier hommage à cette figure marquante de l'appareil sécuritaire malien. Leur présence témoigne des liens étroits de coopération et de solidarité entre Conakry et Bamako, notamment sur les questions de défense et de stabilité régionale.

Les cérémonies funéraires ont réuni plusieurs délégations officielles venues saluer la mémoire du défunt, reconnu pour son



engagement au service de son pays. Dans un contexte sous-régional marqué par des défis sécuritaires persistants, cet hommage solennel a également été l'occasion

de réaffirmer la nécessité d'une collaboration renforcée entre les États ouest-africains.

Le général Sadio Camara laisse derrière lui

l'image d'un officier engagé, dont le parcours aura marqué une période importante de l'histoire récente du Mali.

horoya.net

**MCENI (DECRET)****Plusieurs cadres nommés**

A travers un décret diffusé dans la soirée de ce mardi 28 avril 2026, le président de la République, Mamadi Doumbouya a procédé à la nomination de plusieurs hauts cadres au département en charge de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation. Ce sont :



1. **Secrétaire Général** : M. Souleymane Bah, journaliste;
2. **Chef de cabinet** : Mme Adèle Camara, journaliste;
3. **Conseiller principal** : M. N'Faly Sylla, expert en management et administration des affaires;
4. **Conseiller juridique** : M. Thierno Mamadou Bah, juriste;
5. **Conseiller technique** : M. M'Fa Oumane Camara, administrateur;
6. **Conseiller chargé des questions de réforme et de développement des médias et de la publicité** : M. Sékou Diomandé, spécialiste en communication.
7. **Conseiller chargé des questions économiques, postales et de la prospective** : M. Ibrahim Kalil Magasouba, économiste;
8. **Conseiller en charge de télécommunication, TIC et du numérique** : M. Fodé Youla, ingénieur télécom;
9. **Conseiller chargé de l'innovation** : M. Diakaria Dioubaté, ingénieur télécommunication;
10. **Conseillère chargée de mission** : Mme Élise Koivogui, spécialiste en communication

**Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux**

**Infos continues sur  
horoya.net**

## Coopération Guinée–Pays-Bas

# Cinq ponts inaugurés au service des populations

Mercredi, 29 avril 2026 les ponts de Kassonyah, de Kissosso, de Kiroty, de Demoudoula et de Kakimbo ont été inaugurés à Kakimbo par le Premier ministre, Amadou Oury Bah. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence du ministre Secrétaire général de la Présidence de la République, Général Amara Camara, des membres du gouvernement, de son excellence Madame Carmen Brigitta Hagenaars, Ambassadrice du royaume des Pays-Bas en Guinée basée à Dakar, ainsi que de nombreux citoyens de la zone.



La mise en service de ces infrastructures s'inscrit dans la dynamique impulsée par le Président de la République, Mamadi Doumbouya, visant à moderniser durablement les infrastructures urbaines et à améliorer la mobilité des populations. Lancé en 2022, ce programme traduit une volonté politique affirmée d'accélérer le développement urbain et de répondre aux défis croissants de circulation dans la capitale.

La Directrice commerciale de l'entreprise exécutive, Ballast Nedam, a salué l'aboutissement d'un projet qu'elle qualifie de modèle de coopération entre la Guinée et les Pays-Bas.

Selon Madame Carmen Brigitta Hagenaars, ces ouvrages dépassent leur dimension technique : ils rapprochent les communautés, facilitent les échanges et créent de nouvelles opportunités économiques et sociales. Mais aussi et surtout renforce les relations de coopération entre les deux Etats. Elle a rassuré de la disponibilité de son pays à diversifier ce partenariat mutuellement

Le ministre des Infrastructures

et des Travaux publics, Facinet Sylla, a souligné que cette inauguration consacre la concrétisation d'engagements publics forts. Pour lui, ces ponts incarnent une vision fondée sur l'action et orientée vers l'amélioration durable des conditions de vie des citoyens.

Un impact concret sur le quotidien des populations

Dans une intervention empreinte d'expérience personnelle, le Premier ministre a rappelé les longues années de congestion routière vécues par les habitants de la haute banlieue, notamment à Lambanyi. Il a évoqué les difficultés quotidiennes liées aux embouteillages, avec leurs conséquences sociales et familiales.

Pour Amadou Oury Bah, ces infrastructures vont bien au-delà de leur fonction première : elles redonnent du temps aux citoyens, améliorent la qualité de vie et renforcent la dignité des populations en facilitant leurs déplacements. Elles contribuent également au désenclavement de plusieurs quartiers du Grand Conakry.

Le projet des cinq ponts

représente un investissement global de près de 65 millions d'euros. Il comprend :

le pont de Demoudoula (144 m, avec 1,1 km de voies d'accès) ;

le pont de Kakimbo (144 m, avec 495 m de voies d'accès) ;

le pont de Kiroty (96 m, avec 681 m de voies d'accès) ;

le pont de Kissosso (144 m, avec 1,2 km de voies d'accès) ;

le pont de Kassonyah (192 m, avec 7,4 km de voies d'accès).

Ces ouvrages renforcent la connectivité entre plusieurs zones stratégiques de Conakry et de sa périphérie, contribuant ainsi à fluidifier la circulation et à soutenir la dynamique économique de la capitale.

Avec l'inauguration de ces cinq ponts, le Gouvernement franchit une étape importante dans sa politique de modernisation des infrastructures. Au-delà des chiffres, ces réalisations traduisent une ambition claire : bâtir une ville plus fluide, plus accessible et tournée vers l'avenir.

Alhassane Barry

## Lancement de la carte scolaire

# Un levier de transformation du système éducatif

**Le processus d'élaboration de la carte scolaire nationale a été officiellement lancé à Conakry mercredi, 29 avril 2026 par le Premier ministre, Amadou Oury Bah. Cette étape décisive dans la modernisation de la gouvernance éducative a été marquée par la présence des membres du gouvernement, des hauts cadres des départements ministériels concernés ainsi que d'autres acteurs et partenaires du système éducatif.**

Pour le Gouvernement, l'élaboration du schéma d'implantation des établissements scolaires constitue un levier stratégique de planification, d'aide à la décision et de transformation du système éducatif. Cette initiative du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (MENA-ETFP) est mise en œuvre en parfaite synergie avec les départements sectoriels concernés notamment le ministère en du plan à travers l'Institut national de la statistique (INS).

Le ministre en charge de l'Éducation nationale, Alpha Bacar Barry, a insisté sur la portée structurante de cette initiative. Selon lui, la carte scolaire servira de référentiel national unique, permettant d'anticiper les besoins, de rationaliser les investissements et de garantir une meilleure équité territoriale.

Les autorités reconnaissent que le système éducatif guinéen



fait face à des défis majeurs : pression sur les infrastructures, répartition inégale des enseignants et implantation parfois anarchique des écoles. À cela s'ajoutent des disparités territoriales importantes et un manque de données fiables pour orien-

ter les politiques publiques.

La future carte scolaire ambitionne de corriger ces déséquilibres en s'appuyant sur des données rigoureuses, notamment celles fournies par l'Institut national de la statistique

(INS). Elle permettra d'optimiser la localisation des établissements, la gestion des ressources humaines et le suivi des équipements pédagogiques.

Selon le Premier ministre, le projet s'inscrit dans la dynamique de transformation impulsée

par le président de la République, Mamadi Doumbouya et soutenue par le programme Simandou 2040, qui place le capital humain au cœur du développement. Il a rappelé que la refondation de l'État passe nécessairement par des instruments modernes de gouvernance, capables de garantir l'accès équitable à l'éducation et à la santé.

Au-delà de l'éducation, le Gouvernement entend étendre cette approche à d'autres secteurs, notamment à travers l'élaboration future d'une carte sanitaire. Pour Amadou Oury Bah, seule une planification rigoureuse, appuyée par des données fiables et une forte coordination interministérielle, permettra de répondre efficacement aux attentes des populations. Avec ce chantier, la Guinée amorce un passage décisif « de l'approximation à la planification », avec l'ambition de bâtir un système éducatif plus cohérent, inclusif et performant.

**Alhassane Barry**

## Simandou 2040

# Une opportunité pour l'université guinéenne

**Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation a lancé, lundi 27 avril 2026, deux projets majeurs de réforme universitaire (MPS-30 et MPS-32). La cérémonie s'est tenue dans un réceptif hôtelier de Conakry, en présence des recteurs des institutions d'enseignement supérieur, du délégué général de l'unité d'exécution du programme Simandou 2040, Mamadou Engelo Diallo, ainsi que de plusieurs personnalités du secteur éducatif et gouvernemental.**



Dans son intervention, le directeur général de l'Enseignement supérieur, Dr. Sivory Doumbouya, a rappelé les efforts entrepris depuis 2022 : réforme curriculaire, implication de plus de 90 enseignants-chercheurs nationaux et 103 experts étrangers, création de 60 pro-

grammes de master et mise en place d'outils méthodologiques validés. « Nous ne repartons pas de zéro. Nous capitalisons et amplifions », a-t-il insisté.

Pour Mamadou Engelo Diallo, délégué général du programme Simandou 2040, la richesse de demain ne se mesurera pas

uniquement en minerais exportés, mais dans la capacité du pays à transformer son système universitaire. « Nous ne voulons plus seulement des diplômés, mais des bâtisseurs d'économie », a-t-il affirmé, soulignant l'importance d'adapter les modèles académiques aux réalités

socio-économiques.

La ministre Dre. Diaka Sidibé a, pour sa part, insisté sur la portée politique et stratégique de ces réformes : « La République de Guinée franchit aujourd'hui une étape décisive vers la construction d'un système de formation à la hauteur de ses ambitions. Ces projets ne sont pas de simples réformes administratives, mais l'expression d'une volonté politique forte portée par le président Mamadi Doumbouya. »

Elle a rappelé que malgré les avancées depuis 2022 (reconstruction de 140 programmes, implication nationale et internationale), des défis persistent : inadéquation entre formation et emploi, faible implication du secteur privé, et suivi insuffisant de l'insertion professionnelle. Les projets MPS-30 et MPS-32 visent précisément à combler ces lacunes.

Alignement sur les besoins et

standards internationaux

Le projet MPS-32 prévoit une révision en profondeur des contenus pédagogiques pour les aligner aux besoins du marché du travail et aux standards internationaux (système LMD avec crédits). Dre. Sidibé a également évoqué l'importance d'intégrer les métiers d'avenir : intelligence artificielle, numérique, data science. Elle a annoncé la création d'un cadre national des diplômés, encore inexistant en Guinée.

Selon les projections, le programme Simandou 2040 devrait générer plus de 45 000 emplois directs et indirects d'ici 2030. Le FMI estime par ailleurs que le taux de croissance réel du PIB guinéen atteindra 7,2 % en 2025. « Cette dynamique ne profitera pleinement aux Guinéens que si notre système universitaire produit les compétences dont l'économie a besoin », a conclu la ministre.

**Naby Moussa Soumah & Aboubacar II Sylla**

## Environnement

# Un forum national pour structurer l'action publique

Le Forum national sur la biodiversité a été lancé à Conakry mardi 28 avril. Présidée par le Premier ministre, Amadou Oury, la rencontre s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, de partenaires techniques et financiers, d'acteurs du secteur privé ainsi que de représentants des communautés locales.

Organisé du 28 au 29 avril 2026, ce forum constitue un espace stratégique de concertation consacré à la définition du futur Réseau guinéen des aires protégées (REGAP). Il vise également à élaborer des mécanismes de compensation des pertes de biodiversité liées aux grands projets structurants, notamment dans le cadre du programme Simandou 2040.

Les échanges se veulent inclusifs, favorisant le dialogue, la co-construction et l'engagement collectif autour de la préservation durable du patrimoine naturel du pays.

Intervenant au nom de la Compagnie du TransGuinée (CTG), Moussa Béréte a reconnu que les infrastructures du corridor minier traversent des écosystèmes sensibles. Il a insisté sur la responsabilité environnementale accrue qui en découle, tout en réaffirmant l'engagement de la CTG et de ses partenaires à mettre en œuvre

des mécanismes de compensation écologique rigoureux.

Ces dispositifs, a-t-il précisé, intégreront pleinement les communautés locales dans les processus de restauration et de protection des écosystèmes.

Représentant du groupe de la Banque mondiale, Issa Diaw a salué l'approche intégrée adoptée par la Guinée, qui consiste à réunir l'ensemble des acteurs autour d'une même table afin d'éviter une gestion fragmentée des ressources naturelles.

Il a réitéré l'engagement de son institution à accompagner le pays dans la mise en œuvre de cette ambition, qu'il a qualifiée de structurante pour un développement durable.

La ministre de l'Environnement et du Développement durable a rappelé que la Guinée ambitionne de porter la couverture de ses aires protégées de 15 % à 28 % du territoire national d'ici 2030, grâce à la mise en place



du REGAP, qui comprendra 18 sites prioritaires.

Elle a également mis en avant plusieurs réformes majeures engagées par son département, notamment : L'élaboration du premier Code des aires protégées ;

la formation de plus de 600 agents de conservation ; le renforcement des moyens logistiques de surveillance ; la création en cours d'une Fondation pour la conservation de la biodiversité en Guinée, destinée à assurer un financement durable des actions environnementales.

Dans son allocution, le Premier ministre a inscrit ce forum dans la vision stratégique du Président de la République, axée sur un équilibre maîtrisé entre développement économique et préservation du capital naturel.

Il a mis en garde contre les risques d'un développement déséquilibré qui compromettrait les écosystèmes, appelant à « marcher sur deux jambes » : transformer l'économie tout en protégeant durablement l'environnement.

En conclusion, il a rappelé que la terre ne nous appartient pas, nous en sommes les dépositaires.

Soulignant l'importance du patrimoine écologique guinéen pour l'Afrique de l'Ouest, il a insisté sur la nécessité d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles.

Le Chef du Gouvernement a enfin indiqué que les cadres de concertation issus de ce forum devront s'inscrire dans la durée, en tant qu'instruments permanents de dialogue, de prise de décision et de construction de la confiance entre les différentes parties prenantes.

Il a exhorté les acteurs publics, privés et communautaires à s'engager pleinement dans cette dynamique collective, afin de bâtir un modèle de développement cohérent et responsable.

Alhassane Barry

## MCENI/Coopération numérique Guinée-Kenya

### Vers un partenariat stratégique

En marge de la 15<sup>ème</sup> édition du Connected Africa Summit, qui se tient à Nairobi, le ministre guinéen de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation, Mourana Soumah, a rencontré son homologue kényan, William Kabogo Gitau, en charge de l'Information, de la Communication et de l'Économie numérique.



Cette rencontre bilatérale s'inscrit dans la dynamique du sommet, dont l'ambition est de bâtir un marché unique africain du numérique. Une vision à laquelle le ministre Mourana Soumah a réaffirmé l'adhésion de la Guinée.

Les échanges ont principa-

lement porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre Conakry et Nairobi dans le secteur du numérique, le partage d'expériences et de projets structurants notamment dans les domaines de la connectivité, des infrastructures et des services numériques ainsi que sur la perspective de si-

gnature prochaine d'un mémorandum d'entente (MoU) visant à formaliser ce partenariat.

À titre d'illustration, le Kenya prévoit d'étendre son réseau de fibre optique de 34 000 à 100 000 kilomètres, un objectif qui illustre l'ambition numérique du pays et constitue une source d'inspiration pour les États africains engagés dans leur transformation digitale.

À travers ce rapprochement, la Guinée réaffirme sa volonté de s'inscrire pleinement dans la dynamique panafricaine du numérique, au service du développement, de l'inclusion et de la souveraineté technologique du continent.

YHK

# Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

Infos continues sur  
**horoya.net**

## Journée internationale du travail

# Retour sur l'histoire d'une lutte pour la dignité

La Journée internationale du travail, célébrée chaque année le 1er mai, plonge ses racines dans les profondes mutations industrielles du XIXe siècle.



À cette époque, l'essor des usines en Europe et en Amérique du Nord s'accompagne de conditions de travail particulièrement éprouvantes : journées de 10 à 16 heures, absence de protection sociale, salaires dérisoires et exploitation généralisée des ouvriers, y compris des femmes et des enfants. Face à cette réalité, les premières organisations ouvrières voient le jour et structurent progressivement les revendications autour d'une exigence centrale : la limitation de la durée du travail à huit heures par jour.

C'est aux États-Unis que cette revendication prend une tournure décisive. Le 1er mai 1886, des centaines de milliers de travailleurs se mobilisent à travers le pays pour imposer la journée de huit heures. À Chicago, épicerie du mouvement, la mobilisation se prolonge et débouche sur un événement tragique : le massacre de Haymarket Square. Le 4 mai, alors qu'un rassemblement se tient sur la place Haymarket, une bombe explose, entraînant une violente répression policière. Plusieurs personnes perdent la vie et des leaders syndicaux sont arrêtés, condamnés, puis, pour certains, exécutés.

Cet épisode marquera durablement l'histoire du mouvement ouvrier international.

Trois ans plus tard, en 1889, réunis à Paris à l'initiative de l'Internationale ouvrière, des

représentants de plusieurs pays décident de faire du 1er mai une journée de mobilisation internationale. L'objectif est clair : perpétuer la mémoire des « martyrs de Chicago » et poursuivre le combat pour l'amélioration des conditions de vie. Dès lors, le 1er mai s'impose progressivement comme le symbole mondial de la solidarité ouvrière.

Au fil du XXe siècle, la Journée internationale du travail s'institutionnalise dans de nombreux pays. Elle devient à la fois un moment de commémoration et un espace d'expression des revendications sociales.

En Guinée, cette date est bien plus qu'un simple jour férié. Elle constitue une occasion pour les travailleurs de faire entendre leur voix face aux défis quotidiens : pouvoir d'achat érodé, conditions de travail perfectibles et absence de sécurité sociale pour une grande partie de la population active. Le secteur informel, qui occupe une place prépondérante dans notre économie nationale, illustre à lui seul l'ampleur des enjeux.

Le 1er mai devient alors un moment d'interpellation. Entre mémoire et revendication, cette journée incarne en Guinée un appel à l'action pour un monde du travail plus juste, plus protecteur et plus inclusif.

Bonne fête du travail à toutes et à tous.

**Yamoussa Touré**

## Femmes et syndicalisme en Guinée

# De l'ombre des usines au feu des projecteurs

Longtemps reléguées aux marges d'un univers profondément masculin, les travailleuses guinéennes ont su briser le plafond de verre pour s'imposer au cœur du mouvement syndical. Des pionnières restées dans l'anonymat aux leaders charismatiques d'aujourd'hui, leur engagement a redessiné les contours des luttes sociales en Guinée.

Un héritage de résistance silencieuse

Dès la période coloniale et l'aube de l'indépendance, le syndicalisme guinéen s'est structuré autour de la figure de l'ouvrier. Dans cet espace, les femmes étaient cantonnées à des rôles de soutien. Si les mentalités de l'époque leur fermaient l'accès aux postes de responsabilité, leur présence sur le terrain était pourtant vitale. Elles étaient le socle invisible des mobilisations, les « petites mains » indispensables à la fortification des bases militantes.

### Le tournant Rabiadou Serah Diallo, une icône continentale

Il aura fallu attendre des décennies pour que ce plafond de verre vole en éclats. La figure de Rabiadou



Guinée). Une première pour une femme en Afrique.

Sous sa houlette, le syndicalisme change de visage. Elle ne se limite pas à la défense classique des salariés ; elle ouvre le mouvement au secteur informel, poumon économique de la Guinée porté majoritairement par des femmes. Son rôle pivot lors des grèves historiques de 2007 l'a définitivement hissée au rang de figure de proue de la nation.

Coumbassa, continuent de plaider pour une unité syndicale accrue et une présence féminine renforcée dans les instances de décision.

L'année 2025 a marqué un tournant institutionnel avec la création du Conseil National des Filles et Femmes de Guinée, illustrant une volonté politique de renforcer le leadership féminin dans la gouvernance publique. Parallèlement, l'émergence de réseaux de leadership et de coalitions de femmes permet de former une nouvelle génération de syndicalistes, mieux outillées et résolument plus visibles.

### Les nouveaux défis d'une conquête inachevée

Malgré ces victoires, le chemin reste semé d'embûches. La sous-représentation dans les hautes sphères de direction, le poids des traditions et la précarité économique des travailleuses demeurent des freins majeurs.

Toutefois, la tendance est irréversible. En s'imposant comme des actrices incontournables des crises et des négociations, les femmes redéfinissent le syndicalisme guinéen. Elles ne sont plus de simples participantes aux assemblées générales ; elles sont désormais les stratèges et les voix qui dictent le rythme de la justice sociale en Guinée.

**Ibrahima Sory Bangoura**



Serah Diallo demeure, à ce titre, l'emblème absolu de cette percée. Originaire du monde rural, elle s'immerge tôt dans le militantisme, bravant les préjugés culturels. Son échec à 19 ans pour obtenir un mandat syndical n'est qu'un sursis : en 2000, elle entre dans l'histoire en devenant Secrétaire générale de la CNTG (Confédération Nationale des Travailleurs de

### De la reconnaissance à l'institutionnalisation

Au-delà de cette figure de proue, le combat est devenu collectif. Aujourd'hui, des structures comme les comités féminins permettent de porter des revendications spécifiques : égalité salariale, protection sociale et amélioration des conditions de travail. Des voix fortes, à l'instar de Marie Yvonne

Syndicalisme

# Ces figures qui ont consacré leur vie à la défense des travailleurs

Ils ne sont plus, mais leur empreinte demeure le socle de l'histoire sociale de la Guinée. Des premières heures de l'émancipation coloniale aux grèves générales du 21e siècle, plusieurs figures ont mené des combats décisifs, souvent au prix de leur liberté, pour la dignité du monde du travail.

**De la lutte anticoloniale à l'indépendance**

Dans les premières décennies précédant et suivant l'accession à la souveraineté, le syndicalisme guinéen s'est confondu avec la lutte pour l'indépendance.



Sékou Touré, le stratège : Avant d'être le père de la nation, Ahmed Sékou Touré fut d'abord le héraut du monde ouvrier.

Responsable des postes et télécommunications, il s'impose comme un leader syndical majeur en Afrique de l'Ouest. Son coup d'éclat reste la grève de 72 jours en 1953, qui contraignit l'administration coloniale à appliquer le Code du Travail d'Outre-mer. Bien qu'après 1958, le syndicalisme ait été absorbé par le Parti-État, Sékou Touré a posé les bases de la structuration ouvrière en Guinée.

**Le renouveau, l'ère des grandes mobilisations**

Après une période de mise sous tutelle politique, le syndicalisme guinéen retrouve son autonomie et sa vigueur à partir des années 1990 et 2000, portés par des figures de convictions.

Ibrahima Fofana, l'architecte du dialogue social : C'est sans doute l'un des visages les plus respectés de l'histoire contemporaine. An-

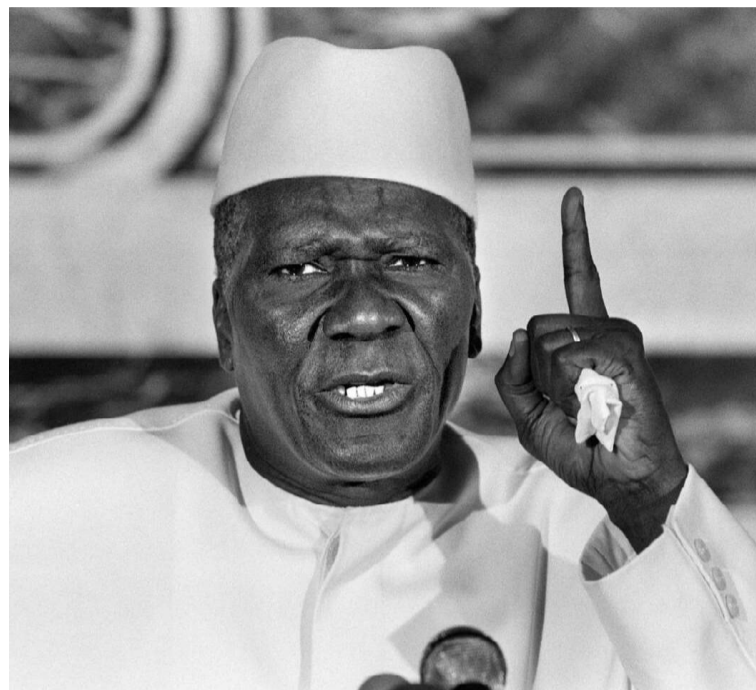
gence : Première femme à diriger une centrale syndicale en Afrique (la CNTG), elle a incarné la bravoure lors des événements de 2007. Son face-à-face avec

le régime de l'époque a marqué les esprits, prouvant que le syndicalisme guinéen se conjugait aussi au féminin et avec une fermeté absolue.

**Un héritage gravé dans les acquis sociaux**

Ces luttes n'ont pas été vaines. Elles ont permis d'arracher des avancées qui font aujourd'hui partie du quotidien des fonctionnaires et travailleurs du secteur privé :

-La revalorisation de la grille salariale et le SMIG.



cenciements arbitraires et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.

-La flamme de la transmis-

génération de syndicalistes regarde vers ces aînés comme vers une boussole. Honorer leur mémoire, ce n'est pas seulement célébrer le passé, c'est rappeler que le droit du travail en Guinée est un édifice bâti par le sacrifice.

Le syndicalisme guinéen s'est construit grâce à des hommes et des femmes qui ont su passer de l'intérêt individuel au destin collectif. Ils ont tracé

un chemin ; il appartient aux vivants de ne pas l'encombrer.

BIS

ancien Secrétaire général de l'USTG (et non seulement membre de la CNTG), il fut l'un des cerveaux des grèves historiques de 2006 et 2007. Ibrahima Fofana n'était pas qu'un meneur de foules. C'était un négociateur hors pair, capable de tenir tête au pouvoir tout en privilégiant le consensus pour éviter le chaos. Sa disparition tragique dans un accident de la route en 2010 a laissé un vide immense.

Hadja Rabiataou Serah Diallo, l'icône de la résis-



-L'instauration d'un dialogue social triparti (Gouvernement-Patronat-Syndicats).

-La protection contre les li-

sion

Aujourd'hui, alors que les défis de l'inflation et de la précarité persistent, la nouvelle

**1er mai**

## Abdoulaye Camara (USTG) appelle à un emploi décent

À l'occasion de la Fête internationale du Travail, le Secrétaire général de l'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée (USTG), Abdoulaye Camara, a livré un message empreint de détermination.

Il a rappelé les difficultés persistantes des travailleurs guinéens : précarité, faible pouvoir d'achat, conditions de travail difficiles et protection sociale insuffisante. Malgré ces obstacles, il a salué « le courage et l'engagement » des ouvriers, qu'il a qualifiés de « véritables bâtisseurs de la nation ».

Le leader syndical a insisté sur l'importance de l'unité du mouvement ouvrier et du dialogue social, tout en affirmant la fermeté de l'USTG dans la défense des droits des

travailleurs.

En somme, Abdoulaye Camara a lancé un appel aux autorités pour « renforcer les efforts en faveur d'un emploi décent, de salaires justes et équitables, du respect des droits syndicaux et d'une gouvernance transparente et inclusive ».

Il a terminé son allocution en rendant hommage à tous ceux qui contribuent, « dans l'ombre comme dans la lumière », au développement du pays.

Sana Sylla



## Journée internationale de la liberté de la presse

# Histoire et enjeux d'un combat mondial

Chaque 3 mai, le monde entier s'arrête un instant pour rappeler une évidence souvent fragilisée dans la pratique : une presse libre n'est pas un acquis, mais une conquête permanente. La Journée internationale de la liberté de la presse trouve ses racines dans un contexte historique précis, né d'un besoin urgent de réaffirmer le rôle fondamental de l'information dans les sociétés démocratiques.



Tout commence en 1991 à Windhoek, en Namibie, alors que de nombreux pays africains sortent à peine de longues périodes de conflits et de restrictions des libertés publiques. À l'initiative de journalistes africains réunis sous l'égide de l'UNESCO, la Déclaration de Windhoek est adoptée. Ce texte fondateur proclame avec force que la liberté de la presse, le pluralisme et l'indépendance des médias sont des conditions indispensables à toute démocratie véritable. Il appelle également les États à garantir un environnement médiatique libre, diversifié et

indépendant.

Deux ans plus tard, en 1993, les Nations unies institutionnalisent cette démarche en proclamant officiellement le 3 mai « Journée mondiale de la liberté de la presse ». L'objectif est clair : célébrer les principes de la Déclaration de Windhoek, mais aussi attirer l'attention sur les menaces persistantes qui pèsent sur les journalistes à travers le monde.

Car derrière les principes, la réalité demeure souvent rude. Censure, pressions politiques, intimidations économiques,

violences physiques, emprisonnements arbitraires : dans de nombreuses régions, informer reste un acte de courage. Chaque année, cette journée rend ainsi hommage à celles et ceux qui, parfois au péril de leur vie, continuent de documenter les faits, de questionner le pouvoir et de donner une voix aux sans-voix.

Au-delà du symbole, le 3 mai est aussi un moment de lucidité collective. Il invite les gouvernements, les institutions et les citoyens à mesurer l'état réel de la liberté de la presse dans le monde. Car sans journalistes libres, il n'y a ni transparence, ni débat public éclairé, ni démocratie pleinement vivante.

Ainsi, cette journée ne se limite pas à une commémoration. Elle se veut un rappel exigeant : l'information libre n'est pas seulement un droit des journalistes, elle est un droit fondamental de chaque citoyen.

Yamoussa Touré

## Liberté et Presse

# Une dualité à rude épreuve

Chaque 3 mai, la Journée internationale de la liberté de la presse nous invite à célébrer, mais aussi à réfléchir. Car derrière les micros, les caméras et les plumes, se cachent des vies exposées, des convictions mises à l'épreuve, et des menaces parfois invisibles mais bien réelles.



Être journaliste, c'est accepter que le risque zéro n'existe pas. Mais ôter une vie ou priver une profession de son droit d'exister, simplement pour avoir cherché à informer, ne saurait être une banalité.

Cette journée est l'occasion de proclamer haut et fort notre engagement : nous ne baisserons jamais la garde. Notre rôle d'interface avec la société nous oblige à tenir debout, malgré les obstacles et les pièges. Nous sommes, et

resterons, la voix des sans-voix.

De Conakry à Kiev, de Gaza à New York, les journalistes partagent une même mission : collecter, traiter et diffuser l'information avec rigueur. Chaque reportage, chaque enquête, chaque témoignage est une pierre posée sur l'édifice fragile de la liberté.

La liberté de la presse n'est pas un acquis, mais une conquête quotidienne. Elle se défend dans les salles de rédaction, sur les terrains de guerre, dans les tribunaux et jusque dans les réseaux sociaux. Elle se défend aussi par la solidarité entre professionnels, par la reconnaissance du public, et par la vigilance des institutions

Morgan

## Journée internationale de liberté de la presse

# Message de M. le Ministre Mourana Soumah



En ce 03 mai 2026, journée mondiale de la liberté de la presse, je salue l'engagement des journalistes Guinéens qui œuvrent chaque jour pour une information libre et crédible. Nous devons tous militer en faveur de la thématique de cette année: "Façonner un avenir de paix"

La liberté de la presse est un pilier essentiel de notre démocratie, la sève nourricière de l'État de Droit que son Excellence M. le Président Mamadi Doumbouya s'est donné la mission de garantir dans notre pays. Continuons à protéger cette liberté et à la renforcer, pour la paix et la cohésion sociale. Et cela passera obligatoirement par l'exercice du métier de journaliste dans le respect de l'éthique, de la déontologie et du professionnalisme.

Par ailleurs, je souhaite que nous saisissons l'opportunité que nous offre cette journée pour mettre un accent particulier sur la responsabilité sociale des hommes de médias. Celle-ci est plus que jamais interpellée, attendue au rendez-vous de l'histoire de notre Guinée qui se projette positivement à travers le Programme socio-économique durable et responsable Simandou 2040.

**Bonne célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse à toutes et à tous**

Maison de la presse

# Les médias engagés pour un avenir de paix

La Maison de la presse de Guinée, située au quartier Minière dans la commune de Dixinn, a servi de cadre, dimanche 3 mai, à la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse. Placée sous le thème « Façonner un avenir de paix », cette rencontre a mobilisé journalistes, autorités, représentants d'organisations professionnelles et partenaires techniques autour des enjeux liés à la liberté d'informer dans un contexte de consolidation de la paix. Le quotidien national HOROYA était représenté par sa Directrice générale adjointe, Marie Louise Diallo.



Kamissoko a souligné que cette célébration est à la fois un moment de réflexion et d'engagement collectif en faveur d'une information libre, crédible et responsable. Placée sous la haute présidence du chef de l'État, Son Excellence Mamadi Doumbouya, l'édition 2026 consacre une reconnaissance des



professionnelle, structurée et enracinée dans les valeurs nationales.

jouit la presse guinéenne, parfois plus large que dans certains pays. Il a toutefois regretté que la dépenalisation des délits de presse ait conduit à des comportements irresponsables de la part de certains journalistes.



La mise à disposition de la Maison de la presse à Conakry, ainsi que la création de structures similaires dans les régions de l'intérieur, traduisent une volonté claire du gouvernement : donner aux médias les moyens d'exercer pleinement leur rôle dans la vie de la République. Le gouvernement réaffirme son attachement indéfectible à la liberté de la presse, gage de transparence, de bonne gouvernance et de participation citoyenne.

Il a insisté sur la nécessité de mettre en place un syndicat fort et crédible, capable de défendre efficacement la profession. Concernant les critiques sur les sanctions infligées aux médias, il a rappelé que la HAC ne fait qu'appliquer la loi votée par le législateur.

La cérémonie s'est achevée par la remise de satisfecits, suivie d'une visite des locaux de la Maison de la presse et d'une collation conviviale.

Dans son discours d'ouverture, le président de la Maison de la presse, Aouabacar Camara, a rappelé le rôle fondamental des médias dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Selon lui, « une presse libre, responsable et professionnelle constitue un pilier essentiel pour prévenir les conflits et renforcer la démocratie ».

Le thème retenu cette année interpelle chacun : la presse n'est pas seulement un relais d'information, mais un acteur clé dans la construction d'une société apaisée, juste et équilibrée.

Dans un monde marqué par des tensions et une circulation rapide de l'information, les journalistes ont la responsabilité de promouvoir la vérité, de lutter contre la désinformation et de contribuer à l'éducation citoyenne.

La liberté de la presse est un droit fondamental, mais elle s'accompagne de devoirs : respecter l'éthique et la déontologie, vérifier les faits, et surtout ne jamais servir d'instrument de division ou de haine.

Au nom du Premier ministre, Dr Daouda

efforts engagés pour l'émergence d'une presse

Le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Aouabacar Yacine Diallo, a défendu la liberté réelle dont



BIS



N°...../MPEM/SG/CC/PRMP/2026

Conakry, le .....

## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'exercice 2026, le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime a obtenu des allocations pour financer ses activités.

A cet effet, le Ministère lance un avis général de passation des marchés conformément à l'article 20 du code des marchés à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du même code.

### 1- Au Titre des Marchés des travaux :

- Bâtiment à usage technique en faveur du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale en Guinée (AOO) ;
- Bâtiment à usage technique en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Bâtiments à usage administratif du Projet de construction du siège du ministère de la pêche et de l'Economie maritime (AOO) ;
- Autres aménagements en faveur du Projet d'extension du port de pêche artisanale de Boulbinet (AOO) ;
- Autres aménagements en faveur du Projet de renforcement des capacités opérationnelles du centre National et de police des pêches (CNSP) ;
- Autres aménagements en faveur du Projet d'Aménagement des autres débarcadères dans les autres régions\_MPS-8 ;
- Autres aménagements en faveur du Projet de Résilience des Communautés de la Pêche Continentale et Economie Bleue\_MPS-9 ;
- Autres aménagements en faveur du Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture Communautaire Rural\_MPS-13 ;
- Autres aménagements en faveur du Projet de Gestion Durable des Mares de Guinée pour une meilleure Production Halieutique Continentale\_MPS-12 ;
- Autres aménagements en faveur du Projet de Mise en place de moyens de protection des écosystèmes marins et continentales\_MPS-12 ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet d'aménagement des débarcadères de Dabondy, Teminetaye et Coléah ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet de Construction d'un port de pêche industrielle\_MPS-10 ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet de Réalisation de quatre (4) pôles aquacoles intégrés\_MPS-13 ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet de construction de 4 laboratoires à Conakry et dans les villes pertinentes MPS-15 ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet de construction des 4 marchés de gros et 12 marchés détaillants MPS-14 ;
- Autres Acquisition De Bâtiments Et D'Ouvrages De Génie Civil en faveur du Projet de Construction d'un port de pêche industrielle\_MPS-10 ;
- Autres aménagements en faveur de l'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (DC) ;
- Réparation des bâtiments administratifs en faveur du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale en Guinée (DC).

### 2- Au Titre des Marchés de Fournitures et Prestations de Services :

- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du cabinet (AOO) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du Service de Modernisation des Systèmes d'Information (AOO) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du Direction de la pêche continentale et de l'aquaculture (AOO) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du Projet d'approvisionnement en intrants de pêche-MPS-9 (AOO) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture -MPS-8 (AOO) ;
- Achat de petits outillages et fourniture d'atelier en faveur du Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture (kounki) -MPS-8 (AOO) ;
- Matériel informatique en faveur de la Cellule d'exécution des projets du programme SIMANDOU (AOO) ;
- Matériel informatique en faveur de la Direction des pêches maritimes (AOO) ;
- Matériel informatique en faveur de la Direction nationale de l'aménagement et de développement des pêcheries (AOO) ;
- Matériel informatique en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (AOO) ;

- Matériel informatique en faveur de Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture (kounki) -MPS-8 (AOO) ;
- Matériel de transport en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Matériel de transport en faveur du cabinet (AOO) ;
- Autres matériels et mobiliers en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Matériel technique en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Installation technique et agencement en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Location de bâtiment à usage administratif en faveur du cabinet ;
- Achats et autres produits spécifiques en faveur du cabinet (AOO) ;
- Achats et autres produits spécifiques en faveur du Projet de développement du système d'approvisionnement régional MPS-9 (AOO) ;
- Achats et autres produits spécifiques en faveur du Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture en Haute et Moyenne Guinée\_MPS-13 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale en Guinée (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur de l'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur d'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de renforcement des capacités opérationnelles du centre National et de police des pêches (CNSP) (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'Aménagement des autres débarcadères dans les autres régions\_MPS-8 ; (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'approvisionnement en intrants de pêche-MPS-9 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de Résilience des Communautés de la Pêche Continentale et Economie Bleue\_MPS-9 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de développement du système d'approvisionnement régional MPS-9 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'acquisition de matériels de surveillance et de contrôle de l'espace maritime MPS-11 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'acquisition de matériels de surveillance et de contrôle de l'espace maritime MPS-11 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de Construction d'un port de pêche industrielle\_MPS-10 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'acquisition de matériels pour développer la recherche\_MPS-16 ; (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet d'acquisition de matériels pour développer la recherche\_MPS-16 ; (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de Réalisation de quatre (4) pôles aquacoles intégrés\_MPS-13 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de Gestion Durable des Mares de Guinée pour une meilleure Production Halieutique Continentale\_MPS-12 ; (AOO) ;

- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de Mise en place de moyens de protection des écosystèmes marins et continentales\_MPS-12 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture (kounki) -MPS-8 (AOO) ;
- Autres Acquisitions, Installations D'Infrastructures, Machines Et Équipements en faveur du Projet de construction de 4 laboratoires à Conakry et dans les villes pertinentes MPS-15 (AOO) ;
- Autres dépenses diverses en faveur de la Cellule d'exécution des projets du programme SIMANDOU (AOO) ;
- Achat de matériels techniques en faveur du CAPA (DC) ;
- Frais d'entretien de matériels en faveur du Cabinet (DC) ;
- Frais d'entretien et réparation de matériels informatiques en faveur du Cabinet (DC) ;
- Etudes en faveur du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale de Guinée (AOO) ;
- Etudes en faveur du Projet de Construction du siège du Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime (AOO) ;
- Etudes en faveur du Projet d'extension du port de pêche artisanale de Boulbinet (AOO) ;
- Etudes en faveur du Projet Programme d'Appui au Développement de la Pêche Continentale en Guinée (AOO) ;
- Etudes en faveur du Projet de renforcement des capacités opérationnelles du Centre National de Surveillance et de Police des Pêches (CNSP) (AOO) ;
- Supervision des travaux en faveur du Projet de renforcement des capacités opérationnelles du Centre National de Surveillance et de Police des Pêches (CNSP) (AOO) ;
- Supervision en faveur du Projet de Construction du siège du Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime (AOO) ;
- Supervision en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Recherche – Développement en faveur de l'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Cabinet (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Cabinet (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur de l'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Projet de Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Projet de résiliences des communautés de la pêche continentale MPS-9 (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture en Haute et Moyenne Guinée\_MPS-13 (AOO) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur du Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture (kounki) -MPS-8 (AOO) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Projet d'approvisionnement en intrant de pêche-MPS-9 (AOO) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Projet de résiliences climatique, pêche et aquaculture (kounki) -MPS-8 (AOO) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Cabinet (AOO) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Service Genre et Equité SGE (AOO) ;
- Frais de cérémonie et réception en faveur du Programme d'appui à la pêche artisanale en Guinée (AOO) ;
- Frais de cérémonie et réception en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (AOO) ;
- Frais nettoyage des locaux en faveur du Cabinet (AOO) ;
- Réparation installations techniques en faveur du Réparation installations techniques (AOO) ;
- Achat de pré-imprimés en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur du Cellule d'exécution des projets du programme SIMANDOU (DC) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur de la DNPM (DC) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur de la DNEM (DC) ;
- Achats de fourniture et petits matériels de bureau en faveur de la DNAP (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur de la Cellule d'exécution des projets du Programme SIMANDOU (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur Service de Modernisation des Systèmes d'Information (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur de la DNPM (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur de la DNPC (DC) ;

- Achats de fourniture informatique en faveur de la DNEM (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur de la DNAP (DC) ;
- Achats de fourniture informatique en faveur du Conseil National pour la pêche, l'aquaculture et l'Economie maritime (DC) ;
- Achats de petit matériels et outillages de bureau en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achat de Matériel informatique en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achat de Matériel technique en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achat de Matériel de transport en faveur de la DNPM (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur de la DNPM (DC) ;
- Installation technique et agencement en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Autres matériels de transport en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (DC) ;
- Achat de Matériel informatique en faveur du Projet d'Appui à la Conservation et à la Distribution des Produits de la Pêche (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur de la DNPC (DC) ;
- Achat de Matériel informatique en faveur de la DNPC (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur de la DNEM (DC) ;
- Achat de Matériel informatique de bureau en faveur de la DNEM (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur de la DNAP (DC) ;
- Achat de Matériel et mobilier de bureau en faveur du CAPA (DC) ;
- Achat de Matériel informatique de bureau en faveur du CAPA (DC) ;
- Achats autres fournitures de services en faveur du Cabinet (DC) ;
- Assistance technique en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Nettoyage des locaux en faveur de la DNPM (DC) ;
- Nettoyage des locaux en faveur de la DNEM (DC) ;
- Nettoyage des locaux en faveur de la DNAP (DC) ;
- Logiciels, applications et programmes informatiques en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Information-communication en faveur du Cabinet (DC) ;
- Impression en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Frais d'Entretien et r réparation matériel et mobilier en faveur du Cabinet (DC) ;
- Entretien et réparation matériel informatique en faveur du Cabinet (DC) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur de la DNPM (DC) ;
- Frais de formations, séminaires et stages en faveur de la DNEM (DC) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur de la DNEM (DC) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur de la DNAP (DC) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Renforcement de la gouvernance des pêches en Guinée : « La transparence, les politiques et les technologies au service de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » (DC) ;
- Frais de réunions, conférences en faveur du Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture en Haute et Moyenne Guinée\_MPS-13 ;
- Frais de cérémonie et réception en faveur de l'Adaptation des Populations Côtières et Economie Bleue (APOCEB) (DC) ;
- Entretien et réparation véhicule automobile en faveur du Cabinet (DC) ;
- Entretien et réparation véhicule automobile en faveur du Programme d'appui à la pêche artisanale en Guinée (DC) ;

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du service de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, Téléphone : 628 88 69 96/622 44 61 34 ; Email : [prmpmpaem@gmail.com](mailto:prmpmpaem@gmail.com) / [abdoulcouly@gmail.com](mailto:abdoulcouly@gmail.com).

Le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis général de passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des marchés publics.

**NB** : AOO : Appel d'Offres Ouvert ;  
DC : Demande de Cotation.



## Législatives et communales

# La Directrice Générale de la DGE apporte des éclaircissements

**La Directrice générale des élections (DGE), Djenabou Touré, a fait, le 3<sup>e</sup> avril dernier, le point sur la gestion des candidatures. Elle a aussi apporté des clarifications essentielles concernant les prochaines élections législatives et communales prévues pour le 31 mai.**



« Nous prenons la parole pour informer les citoyens guinéens, ainsi que l'opinion internationale, sur le déroulement du processus en cours », a déclaré Djenabou Touré. Elle a rappelé que la campagne électorale débutera sous peu, précisant que le cadre légal prévoit 30 jours de campagne pour les législatives contre 20 jours pour les communales. La Directrice a également confirmé que l'arrêt de la Cour suprême a été rendu et que les listes définitives des candidats aux législatives sont désormais consultables au greffe de ladite Cour.

### Le cas du FRONDEG et le respect du calendrier

Revenant sur les critiques de certains acteurs politiques, la Directrice générale a évoqué le cas du FRONDEG, qui a notifié à la DGE son retrait du processus. Ce parti justifie sa décision par le rejet, jugé injustifié, de certaines candidatures communales, le montant des cautions électorales ainsi que les conditions d'éligibilité.

Face à ces griefs, Mme Touré a tenu à rétablir les faits : « Il ne s'agit pas seulement de prendre acte de ce retrait, mais de clarifier la situation dans le strict respect du cadre légal. » Elle a rappelé que la date limite de dépôt des dossiers, initialement prévue le 29 mars, avait été prorogée au 3 avril à la demande des leaders politiques. Cette extension visait à faciliter la complétude des dossiers, malgré les défis logistiques et énergétiques rencontrés dans certaines communes rurales.

### Rigueur sur les cautions et transparence des dossiers

Sur la question sensible des cautions électorales, la DGE a précisé que bien que la loi impose des délais stricts, une certaine flexibilité avait été accordée pour les versements au Trésor public et à la Banque centrale. Cependant, elle a réaffirmé sa fermeté : aucune dérogation supplémentaire n'a été autorisée au-delà des délais prolongés, afin de garantir l'équité entre tous les concurrents.

Par ailleurs, Mme Touré

a insisté sur la valeur juridique des récépissés de dépôt. Ces documents font office de notifications officielles, listant explicitement les pièces manquantes. Selon elle, les candidats ont bénéficié d'un temps suffisant pour régulariser leur situation avant la publication des listes provisoires.

### Recours judiciaires et impartialité

Concernant les contentieux, la Directrice a fait preuve de transparence en admettant que certaines décisions de la DGE avaient été contestées. Elle a souligné que le FRONDEG avait d'ailleurs obtenu gain de cause devant la Cour pour certaines candidatures aux législatives, assurant que ces décisions de justice sont appliquées sans délai par ses services.

Enfin, sur les cas d'inéligibilité, Djenabou Touré a conclu en affirmant que la DGE a agi avec impartialité et transparence, se bornant à l'application stricte des exigences administratives prévues par la loi électorale.

Thierno Kalifatou Doumbouya

REPUBLIQUE DE GUINEE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES 2026

Le Ministère des Transports a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de Travaux, de Fournitures et de Prestations Intellectuelles, suivant la procédure dérogatoire d'Entente Directe ou d'Appel d'Offres ouvert ou Restreint.

Ces projets de marchés visent les objectifs suivants :

### Objectifs :

#### a-Objectif Général :

L'objectif global de ces projets est de contribuer à l'amélioration du réseau des transports en facilitant la mobilité et la circulation des personnes et de leurs biens, depuis les zones de production jusqu'aux grands centres commerciaux et urbaines. En faisant également la promotion des acteurs locaux des transports, des entreprises nationales et les petites et moyennes entreprises (PME).

#### b-Objectif Spécifique :

L'objectif spécifique est de passer l'ensemble desdits marchés, conformément à la loi des finances 2026.

Toutes les acquisitions de biens, la réalisation de travaux, des prestations des services physiques ou intellectuelles, des demandes de cotations et services de consultants des marchés se feront respectivement par Appel d'Offres (national ou international) avec prise en compte des cas d'inéligibilité, conformément aux dispositions des **Articles (23 et 64) du Code des Marchés Publics** et pour tous les marchés financés par le Budget National de Développement (BND) et les financements extérieurs.

L'exception sera faite pour des cas d'urgences impérieuses et des services spécifiques qui seront effectués par l'autorisation préalable pour recourir à la procédure dérogatoire d'Entente Directe ou par Appel d'Offres Restreint, conformément aux dispositions des **Articles (28, 38 et 39) du Code des Marchés Publics** après un avis favorable de Madame la Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant :

- Une lettre d'intention adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics,
- Un Registre du Commerce et du Crédit Mobilier,
- Un certificat d'immatriculation fiscale, un (quitus fiscal et social) et
- Preuves d'expériences de l'entreprise ou du consultant dans le domaine sollicité.

Il est également rappelé que tout marché obéit strictement aux principes de la concurrence, d'équité, de transparence, d'efficacité et aussi de bonne attitude.

La date limite de dépôts est prévue le lundi 30 Mai 2026 au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRMP) sis au Ministère des Transports.

**Tel :** 628 58 06 38 **Email :** prmp@transport.gov.gn

**NB :** Les Marchés concernés par le présent **AVIS GENERAL** sont consignés dans le Plan de Passation des Marchés 2026 ci-dessous.

Conakry le ..... 28 APR 2026

P/Le Ministre P.O  
La Cheffe de Cabinet

Mme DIALLO Hadja Fatoumata BANGOURA

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

<b>Autorité contractante:</b>	<b>MINISTRE DES TRANSPORTS</b>
<b>Exercice budgétaire:</b>	<b>2026</b>
<b>Ordonnateur:</b>	<b>MINISTRE</b>
<b>JUR: Observateur: Bureau et le Site Web UIMP</b>	
<b>Journaux de publication de référence et site Internet:</b>	
<b>Autorité approbatrice:</b>	<b>DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS</b>

Numéro	Intitulé du Projet/marché	Montant Budget CAF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION			
								Elaboration du D.O	Von objection sur D.O	Publication (AO)	Date limite (dép) Offres	Ouverture /évaluation des offres	Von objection sur sup. d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Von objection sur le projet de contrat	Montant du contrat en CAF	Signature du marché	Approbation du contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Achat de pré-impriés au compte du Cabinet, du BSD, de la DNTT et de la DNMM		32	BND	1	AONO	Prévisions Réalizations	12/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	13/25/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26
2	Achat de fournitures et petits matériels de bureau au compte du Cabinet, de la DNTT et de la DNMM		32	BND	2	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
3	Achat de fournitures informatiques au compte du Cabinet		32	BND	3	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
4	Achat de fournitures matériels informatiques au compte du Cabinet et CEPSP2024		32	BND	4	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
5	Frais de réunions et conférences au compte du Cabinet		32	BND	5	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
6	Frais de cérémonies et réceptions au compte du Cabinet et Service Genre et Equité		32	BND	6	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
7	Frais de fêtes publiques au compte du Cabinet		32	BND	7	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
8	Fournitures de tente mille (10 000) 090 jolies de sauvetage en mer en faveur des populations insulaires et de l'intérieur du Pays au compte de l'ANAM		32	Fonds Propre	8	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
9	Achat de matériels de transports (véhicules administratifs) au compte du Cabinet		32	BND	9	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
10	Achat de matériels de transports (Bus) au compte de la DNTT		32	BND	10	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
11	Achat d'un bateau baliseur au compte de la Direction Générale de l'Agence de la Navigation Maritime		32	Fonds Propre	11	ED	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
12	Fourniture des titres de sécurité maritime au compte de la Direction Générale de l'Agence de la Navigation Maritime		32	Fonds Propre	12	ED	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
13	Fourniture des aides à la navigation maritime au compte de la Direction Générale de l'Agence de la Navigation Maritime		32	Fonds Propre	13	ED	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
14	Achat de véhicules (2 SUV et 4 pick-up) au compte de la Direction Générale de l'Agence de la Navigation Maritime		32	Fonds Propre	14	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
15	Acquisition de 2 véhicules de services au compte de la SNETG-SAU		32	BND	15	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
16	Acquisition des consommables au compte de la SNETG-SAU		32	BND	16	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
17	Acquisition de matériels informatiques au compte de la SNETG-SAU		32	BND	17	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
18	Acquisition des pièces de rechange pour la remorque du train Conakry-Express		32	BND	18	AONR	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
19	Acquisition de 2000 taxis électriques au compte du Cabinet		32	BND	19	AONO	Prévisions Réalizations	02/25/26	02/25/26	05/05/26	04/06/26	19/06/26	01/07/26	16/07/26	23/07/26	04/08/26	11/09/26	21/09/26	24/09/26	27/09/26	01/10/26	01/10/26	01/10/26
	<b>Cédré Total</b>																						

**MARCHES DE PRESTATIONS COURANTS SANS REVUE PREALABLE DE DGCMP / DEMANDE DE COTATION**

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ										PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION					PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de consultation	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt offres/ouverture des plus	Ouverture /évaluation des offres	Non objection sur rap. d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	AO sur le projet de contrat	Montant du contrat	Signature et Approbation du contrat	Enregistrement /immatriculation et	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux				
1	Achat de matériels et mobiliers de bureau au compte du Cabinet	32	BND	1	DC	Prévisions Réalisations	20/04/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/05/26	18/05/26	23/05/26	26/05/26	31/05/26	05/06/26	08/06/26	11/06/26	14/06/26	16/05/26	16/07/26					
2	Sécurité du siège de la Direction Générale de l'Agence Nationale de la Météorologie	32	BND	2	DC	Prévisions Réalisations	20/04/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/05/26	18/05/26	23/05/26	26/05/26	31/05/26	05/06/26	08/06/26	11/06/26	14/06/26	16/05/26	16/07/26					
3	Acquisition de kit saisonnier, EPI et tenue de travail au compte de la SNCFG-SAU	32	BND	3	DC	Prévisions Réalisations	20/04/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/05/26	18/05/26	23/05/26	26/05/26	31/05/26	05/06/26	08/06/26	11/06/26	14/06/26	16/05/26	16/07/26					

**MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION**

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ										PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES					PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DMO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt offres/ouverture des plus	Ouverture /évaluation des offres	Non objection sur rap. d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	AO sur le projet de contrat	Montant du contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux			
1	Travaux de construction et équipement du siège de la SNCFG-SAU	32	BND	1	AOIO	Prévisions Réalisations	24/01/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/06/26	05/07/26	20/07/26	27/07/26	27/07/26	08/08/26	15/08/26	25/08/26	29/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	02/12/26			
2	Travaux de construction d'un bâtiment administratif de type R+3 avec sous-sol, destiné à abriter le nouveau siège de l'AGAC	32	BND	2	AOIO	Prévisions Réalisations	24/01/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/06/26	05/07/26	20/07/26	27/07/26	27/07/26	08/08/26	15/08/26	25/08/26	29/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	02/12/26			
3	Travaux de construction du siège de la Direction Nationale de la Marine Marchande composé de deux burs R+15 avec sous-sol	32	FINANCEMENT CONJOINT	3	AOR	Prévisions Réalisations	24/01/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/06/26	05/07/26	20/07/26	27/07/26	27/07/26	08/08/26	15/08/26	25/08/26	29/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	02/12/26			
4	Travaux de construction et équipements de bureaux à Kamsar au compte de la Direction Générale de l'Agence de Navigation Maritime	32	Fonds Propre	4	AOIO	Prévisions Réalisations	24/01/26	06/05/26	09/05/26	03/06/26	23/06/26	05/07/26	20/07/26	27/07/26	27/07/26	08/08/26	15/08/26	25/08/26	29/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	02/12/26			
5	Projet de développement du transport maritime urbain à Conakry (travaux de construction de 11 garas) / MPS	32	BND	5	ED	Prévisions Réalisations	27/01/26	09/05/26	12/05/26	11/06/26	26/06/26	08/07/26	23/07/26	30/07/26	30/07/26	11/08/26	18/08/26	26/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	06/09/26	05/12/26			
6	Projet de mobilité et de connectivité urbaine (BRT) / MPS	32	BND	6	ED	Prévisions Réalisations	27/01/26	09/05/26	12/05/26	11/06/26	26/06/26	08/07/26	23/07/26	30/07/26	30/07/26	11/08/26	18/08/26	26/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	06/09/26	05/12/26			
7	Projet de développement du ferroviaire en Guinée / MPS	32	BND	7	ED	Prévisions Réalisations	27/01/26	09/05/26	12/05/26	11/06/26	26/06/26	08/07/26	23/07/26	30/07/26	30/07/26	11/08/26	18/08/26	26/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	06/09/26	05/12/26			
8	Construction des abris bus modernes à Conakry au compte de l'AOTUC	32	BND	8	AOIR	Prévisions Réalisations	27/01/26	09/05/26	12/05/26	11/06/26	26/06/26	08/07/26	23/07/26	30/07/26	30/07/26	11/08/26	18/08/26	26/08/26	31/08/26	03/09/26	03/09/26	06/09/26	05/12/26			
9	Construction de trois pôles d'échange à Conakry au compte de l'AOTUC	32	BND	9	AOIO	Prévisions Réalisations	29/01/26	11/05/26	14/05/26	13/06/26	28/06/26	10/07/26	25/07/26	01/08/26	13/08/26	20/08/26	20/08/26	30/08/26	02/09/26	05/09/26	05/09/26	08/09/26	07/12/26			
10	Poursuite des travaux de construction du port sec de Koura / MPS	32	BND	10	ED	Prévisions Réalisations	29/01/26	11/05/26	14/05/26	13/06/26	28/06/26	10/07/26	25/07/26	01/08/26	13/08/26	20/08/26	20/08/26	30/08/26	02/09/26	05/09/26	05/09/26	08/09/26	07/12/26			
11	Construction des chemins de fer Conakry-Kankan-frontière Mali / MPS	32	FINEX	11	AOR	Prévisions Réalisations	29/01/26	11/05/26	14/05/26	13/06/26	28/06/26	10/07/26	25/07/26	01/08/26	13/08/26	20/08/26	20/08/26	30/08/26	02/09/26	05/09/26	05/09/26	08/09/26	07/12/26			
12	Construction d'un terminal logistique à Bero dans Kouroussa	32	FINEX	12	AOR	Prévisions Réalisations	29/01/26	11/05/26	14/05/26	13/06/26	28/06/26	10/07/26	25/07/26	01/08/26	13/08/26	20/08/26	20/08/26	30/08/26	02/09/26	05/09/26	05/09/26	08/09/26	07/12/26			
Coût Total																										

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES SANS REVUE PREALABLE DE L'ACGMP / DEMANDE DE COTZ

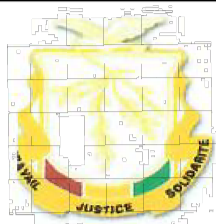
IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHE		PRELAB			PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE																			
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget en Ft	Code Budget	Type de Financement	N° AAI	Méthodes de passation	Non Objection sur les TDR et la liste restreinte		Envoi lettres d'invitation		Date limite dépôt des Propositions techniques et financières		Evaluation des Prop. Techn. sur rapport PT		Ouverture /Analyse de la proposition financière		A10 sur le rapport combiné		Négociation et mise en forme du contrat		A10 sur le projet de contrat		Montant du Contrat en CAF		Signature et Approbation du Contrat		Eregistrement /immatriculation et notification du marché		Date début Prestations		Date de fin des prestations				
							Elaboration des TDR	5j	1j	15j	5j	3j	5j	5j	5j	5j	3j	3 ou 5 j	13/06/26	13/06/26	16/06/26	16/06/26	13/06/26	13/06/26	15/06/26	17/06/26	19/06/26	19/06/26	19/06/26	19/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	
1	Création d'un site Web pour l'AOTUC		32	BND	1	SFOC	Prévisions et Réalisations	20/06/26	25/06/26	30/06/26	11/06/26	11/06/26	16/06/26	16/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26		
2	Formation des exploitants de transport urbain à Conakry sur les conditions d'exploitation du réseau de transport au compte de l'AOTUC		32	BND	2	SFOC	Prévisions et Réalisations	20/06/26	25/06/26	30/06/26	11/06/26	11/06/26	16/06/26	16/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	
3	Formation des exploitants en gestion d'entreprise de transport et la mise en place des groupements d'intérêts économiques (GIE) au compte de l'AOTUC		32	BND	3	SFOC	Prévisions et Réalisations	20/06/26	25/06/26	30/06/26	11/06/26	11/06/26	16/06/26	16/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26	21/06/26
4	Etudes projet tramway au compte de l'AOTUC		32	BND	4	SFOC	Prévisions et Réalisations	20/06/26	27/06/26	28/06/26	13/06/26	13/06/26	18/06/26	18/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26	23/06/26
5	Renforcement de capacité du personnel de la SNCFG-SAU		32	BND	5	SFOC	Prévisions et Réalisations	20/06/26	29/06/26	30/06/26	15/06/26	15/06/26	20/06/26	20/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26	25/06/26
	Coût Total																																		

MARCHES DE PRESTATIONS COURANTES

IDENTIFICATION DU PROJET /MARCHÉ		PRELAB			PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE				PHASE 4 :																				
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget CAF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Non Objection sur DAO		Publication A10		Date limite dépôt Offres		Ouverture /Evaluation des offres		Non Objection sur rap. d'Evaluation		Publication attribution/ Notification provisoire		Mise en forme du projet de contrat		Non Objection sur le projet de contrat		Signature du marché		Approbation du Contrat		Eregistrement /immatriculation du marché		Date début Travaux		Date fin Travaux					
							Elaboration du DAO	7j	3j	30 ou 15j	10j	7j	3j	5j	7j	5j	9j	5j	4j	3 ou 5 j	10/07/26	15/07/26	19/07/26	24/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26		
1	Frais de nettoyage des locaux au compte du Cabinet		32	BND	1	ACNO	Prévisions et Réalisations	20/04/26	27/04/26	30/04/26	30/05/26	09/05/26	09/05/26	16/05/26	16/05/26	19/05/26	19/05/26	24/06/26	24/06/26	24/06/26	24/06/26	01/07/26	10/07/26	15/07/26	19/07/26	24/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26		
2	Entretien et réparation matériels informatiques au compte de SMSI		32	BND	2	ACNO	Prévisions et Réalisations	20/04/26	27/04/26	30/04/26	30/05/26	09/05/26	09/05/26	16/05/26	16/05/26	19/06/26	19/06/26	24/06/26	24/06/26	24/06/26	24/06/26	01/07/26	10/07/26	15/07/26	19/07/26	24/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	
3	Entretien et réparation véhicules automobiles au compte du Cabinet		32	BND	3	ACNO	Prévisions et Réalisations	22/04/26	29/04/26	02/05/26	01/05/26	11/05/26	11/05/26	18/05/26	18/05/26	21/06/26	21/06/26	26/06/26	26/06/26	26/06/26	26/06/26	03/07/26	12/07/26	17/07/26	21/07/26	26/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	31/07/26	
4	Frais d'entretien bâtiments administratifs au compte du Cabinet		32	BND	4	ACNO	Prévisions et Réalisations	24/04/26	01/05/26	04/05/26	03/05/26	13/05/26	13/05/26	20/06/26	20/06/26	23/06/26	23/06/26	28/06/26	28/06/26	28/06/26	28/06/26	05/07/26	14/07/26	19/07/26	23/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	28/07/26	
5	Nettoyage du siège de la Direction Générale de l'Agence Nationale de la Météorologie		32	BND	5	ACNO	Prévisions et Réalisations	26/04/26	03/05/26	06/05/26	05/05/26	15/05/26	15/05/26	22/06/26	22/06/26	25/06/26	25/06/26	30/06/26	30/06/26	30/06/26	30/06/26	07/07/26	16/07/26	21/07/26	25/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26	30/07/26
6	Alimentation et entretien du train Conakry-Express au compte de la SNCFG-SAU		32	BND	5	ACNR	Prévisions et Réalisations	28/04/26	05/05/26	08/05/26	07/05/26	17/05/26	17/05/26	24/06/26	24/06/26	27/06/26	27/06/26	02/07/26	02/07/26	02/07/26	02/07/26	09/07/26	18/07/26	23/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26
7	Nettoyage et entretien de la voie ferrée au compte de la SNCFG-SAU		32	BND	7	ACNR	Prévisions et Réalisations	30/04/26	07/05/26	10/05/26	09/05/26	19/05/26	19/05/26	26/06/26	26/06/26	29/06/26	29/06/26	04/07/26	04/07/26	04/07/26	04/07/26	11/07/26	20/07/26	25/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26	29/07/26
8	Réparation du train Conakry-Express au compte de la SNCFG-SAU		32	BND	3	ACNR	Prévisions et Réalisations	02/05/26	09/05/26	12/05/26	11/05/26	21/05/26	21/05/26	28/06/26	28/06/26	01/07/26	01/07/26	06/07/26	06/07/26	06/07/26	06/07/26	13/07/26	22/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26	27/07/26
	Coût Total																																			

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget GNT	Type de Financement	N° AW	Méthodes de passation	Prévisions et Realisations	PHASE 1 - PREMIERE DE PRESENTATION			PHASE 2 - PROCEDURE DE SELECTION					PHASE 3 - DIVISION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 - EXECUTION DU						
							Préparation TDR et BP	Non objection sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Ouverture /évaluation des III	Non objection sur BP	Travail BP aux candidatures de la liste restreinte	Barre limite de dépôt des propositions (sech et/finan)	Ouverture /évaluation des propositions techniques	Non objection sur rapport Prop. Techn.	Non objection sur rapport P/T/P	Publication attribution /évaluation provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non objection sur le contrat négocié	Montant du Contrat en CNY	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Validation du marché approuvé	Date début Prestations	Date fin des prestations
1	Etudes des travaux de réhabilitation des installations du Train Conakry-Express	32	END	1	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
2	Supervision des travaux de réhabilitation des installations du Train Conakry-Express	32	END	2	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
3	Etudes du projet de développement du transport maritime urbain à Conakry (11 gares) /MPS	32	END	3	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
4	Etudes des travaux de construction de 8 gares routières /MPS	32	END	4	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
5	Frais de formations et séjours au compte du Cabinet	32	END	5	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
6	Etudes du projet de mobilité et de connectivité urbaine (ERT) /MPS	32	END	6	SFOC	Prévisions Realisations	02/05/26	16/05/26	31/05/26	07/06/26	10/06/26	10/07/26	25/07/26	08/08/26	16/08/26	23/08/26	07/09/26	12/09/26	24/09/26	14/10/26	19/10/26	24/10/26	19/10/26	24/10/26	08/01/28	08/01/28
7	Etudes du projet de développement du ferroviaire en Guinée MPS	32	END	7	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
8	Etudes du projet de construction d'un complexe industriel-portuaire au port de Dabali avec tiraport invest /MPS	32	END	8	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
9	Etudes du projet de construction d'un centre logistique et portuaire à Bani / MPS	32	END	9	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
10	Etudes du projet d'agence portuaire (ARTFM) /MPS	32	Fonds Propre	10	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
11	Digitalisation du processus de facturation des redevances au compte de l'ARTFM	32	Fonds Propre	11	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
12	Création des cartes de navigation fluviales et système de suivi des rivières (Smart)	32	Fonds Propre	12	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
13	Etudes du tracé des exploitants de transport urbain à Conakry au compte de l'AOULC	32	END	13	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
14	Conception d'un système de transport intelligent (ITS) compte de l'AOULC	32	END	14	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
15	Formation des Cadres et Agents de l'AOULC sur le métier de la mobilité urbaine	32	END	15	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
16	Recrutement d'un appui conseil à l'AOULC pour l'accompagnement, la structuration et la recherche de financement des projets de mobilité urbaine à Conakry	32	END	16	SFOC	Prévisions Realisations	06/05/26	20/05/26	04/06/26	11/06/26	14/06/26	14/07/26	29/07/26	10/08/26	20/08/26	27/08/26	11/09/26	16/09/26	28/09/26	18/10/26	23/10/26	28/10/26	23/10/26	28/10/26	12/01/28	12/01/28
17	Realisation du plan de circulation de Kakum (PCK) au compte de l'AOULC	32	FNEX	17	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
18	Elaboration des Etats Financiers (Exercice 2025) de la SNCFG-SAU	32	END	18	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
19	Etude et supervision des travaux de construction et équipement du siège de la SNCFG	32	END	19	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
20	Schema directeur des transports au compte du Cabinet	32	CONJOINT	20	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
21	Enquête origine-destination en République de Guinée au compte de l'USD	32	END	21	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
22	Etudes du projet de construction du centre de surveillance du trafic fluvial/minime au compte de l'ARTFM	32	Fonds Propre	22	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28
23	Recrutement d'un enseignant (fime) international pour la formation et l'intégration du système d'observation, d'échange, de traitement des données, de génération puis dissémination de produits et leur maintenance pour la modernisation de l'Agence Nationale de la Météorologie de Guinée	32	FNEX	23	SFOC	Prévisions Realisations	09/05/26	23/05/26	07/06/26	14/06/26	17/06/26	17/07/26	01/08/26	13/08/26	23/08/26	30/08/26	14/09/26	19/09/26	01/10/26	21/10/26	26/10/26	31/10/26	26/10/26	31/10/26	15/01/28	15/01/28



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



## AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°016/2026/AMI/UAGCP

Date de Publication : 04 mai 2026

### I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et avec les financements des partenaires extérieurs, notamment GAVI et le Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme, Le Ministère de la Santé de la République de Guinée à travers l'Unité d'appui à la Gestion et Coordination des Programmes (UAGCP), souhaite pré-qualifier les consultants individuels (personnes physiques) **dans les domaines (i) des études et/ou suivi des travaux, (ii) des études de dimensionnement des kits solaires (énergie photovoltaïque) et (iii) d'enquête épidémiologiques abordant la problématique du VIH**, en vue de constituer une base des données à partir de laquelle ils seront invités à soumettre une offre dans le cadre de la consultation directe au vu des seuils réglementaires de passation des marchés.

### II. OBJECTIF

L'objectif du présent avis est la préqualification des consultants individuels désireux de prêter avec l'UAGCP, afin de constituer un fichier de prestataires (personnes physiques) **dans les domaines (i) des études et/ou suivi des travaux, (ii) des études de dimensionnement des kits solaires (énergie photovoltaïque) et (iii) d'enquête épidémiologiques abordant la problématique du VIH** pour des consultations directes futures selon les procédures nationales.

### III. LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

La préqualification se fera selon les procédures d'identification des consultants dans les domaines sus-indiqués tel que définies dans le manuel des procédures des marchés publics en vigueur à l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé.

Les entités de mise en œuvre (EMO) et Programmes consulteront en priorité les personnes physiques qui seront pré-qualifiées à l'issue du présent processus pour les consultations directes autorisées au titre du manuel des procédures simplifiées qui sera mis à leur disposition.

Toute personne physique intéressée est priée de fournir, en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

### IV. PROFIL :

#### IV.1 LES CANDIDATS POUR LES ETUDES ET/OU SUIVI DES TRAVAUX

Ils doivent avoir un profil spécialisé en BTP.

- Avoir un diplôme d'ingénieur en Génie civil ou Travaux publics ou Génie rural (BAC + 5) ou supérieur (fournir une copie de diplôme certifié).
- Avoir au moins 05 ans d'expérience générale BTP
- Avoir conduit avec succès au moins 02 missions d'études ou 2 missions de suivi-contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments au cours de 05 dernières années (2021-2025/2026) en qualité d'Ingénieur principal (fournir une copie des attestations des services).
- Parfaite maîtrise de la lecture, interprétation et élaboration des plans d'exécution des travaux
- Avoir travaillé en Guinée-Conakry
- Être établi en Guinée
- Maîtrise du français parlé et écrit

#### IV.2 LES CANDIDATS POUR LES ETUDES DE DIMENSIONNEMENT KITS SOLAIRES (ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE)

- Au moins niveau un Diplôme en génie énergétique ou en énergies renouvelables/génie électrique ou électrotechnique/ génie mécanique ou dans un domaine technique spécialisé comme un BEP ou un Bac Pro en énergies renouvelables, technologie de l'électronique ou en systèmes de contrôle (fournir une copie de diplôme certifié) ;
- Disposer d'au moins un (1) certificat de formation en gestion des systèmes photovoltaïques des technologies d'accumulation d'énergie (comme les batteries) et leur intégration dans des installations critiques ; (fournir une copie du certificat)
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'électricité en général et au moins deux (02) ans dans le domaine d'électricité d'origine photovoltaïque ;
- Avoir mené au cours de 5 dernières années (2021-2025/2026) au moins une (01) étude en rapport avec le dimensionnement des kits solaires/définition des spécifications techniques des kits solaires. (Fournir une copie des attestations des services).
- Bonne connaissance des normes dans le domaine d'électricité en général et dans le domaine d'électricité d'origine photovoltaïque en particulier ;
- Avoir la capacité une expérience avérée dans l'évaluation des propositions techniques en lien avec des installations photovoltaïques, y compris la

vérification de l'adéquation des spécifications techniques des matériels et équipements électriques.

- Être établi en Guinée ou dans la sous-région
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.

#### IV.2 LES CANDIDATS POUR LES ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES ABORDANT LA PROBLEMATIQUE VIH

- Titulaire d'un diplôme universitaire en santé publique, épidémiologie, statistiques ou domaine connexe, diplômé en sociologie ; (fournir une copie de diplôme certifié)
- Expérience avérée d'au moins 3 ans dans la conduite d'enquêtes épidémiologiques (santé) ;
- Maîtrise des outils d'analyse statistique (SPSS, STATA, R) ;
- Bonne connaissance du système de santé guinéen et des enjeux liés au VIH ;
- Avoir déjà réalisé au moins une (1) enquête de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes reçues en CPN ou avoir appuyer la mise en œuvre d'une ou plusieurs enquêtes ENSS en Guinée ou hors du pays (joindre les références et attestations des services faits) ; (Fournir une copie des attestations des services).
- Expériences prouvées à travers au moins (une note de bonne satisfaction) dans la collecte et l'analyse des données et la supervision des services de santé ;
- Bonnes connaissances des logiciels de la gamme Microsoft : MS Word, MS Power Point et MS Excel ;
- L'utilisation des Smartphones et des plateformes de collecte et de gestion des données (application KoboCollect/ODK ou autres).

#### A. POUR LES CANDIDATS CONSULTANTS INDIVIDUELS

Fournir un dossier constitué des éléments ci-après :

- Un CV à jour
- Une copie de diplôme certifié
- Les attestations des services rendus
- L'attestation de résidence pour ceux qui sont établis en Guinée

**NB : L'UAGCP se réserve le droit de rejeter tout dossier de manifestation d'intérêt (préqualification) incomplet.**

Les dossiers de préqualification doivent être déposés, contre accusé de réception, dans une enveloppe sous pli fermé au **Service de Passation des Marchés de l'UAGCP sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, à côté de la clinique Ambroise Paré sur la corniche nord de Camayenne, commune de Dixinn** au plus tard **le mardi 19 mai 2026 à 11h00**, en mentionnant clairement le numéro et la catégorie des biens/fournitures ou des services ou travaux faisant objet de soumission.

#### V. DOMAINES D'ACTIVITES

Les personnes physiques désireuses d'être pré-qualifiées par l'UAGCP du ministère de la Santé Publique doivent soumissionner selon leur spécialisation dans les domaines détaillés plus haut et indiquer cela clairement sur l'enveloppe.

#### VI. DEMANDE DE CLARIFICATION

Toute demande de clarification sur cet avis de pré qualification doit être adressée au service de passation des marchés de l'UAGCP qui tâchera de répondre à toutes les demandes de clarification dans les meilleurs délais, et ce, avant la date de soumission des dossiers.

Email : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com)

#### VIII. CRITERES D'EVALUATION

À titre d'information, les dossiers de pré qualification seront acceptés s'ils sont jugés conformes au profil détaillé pour chaque domaine tel que repris au point IV.



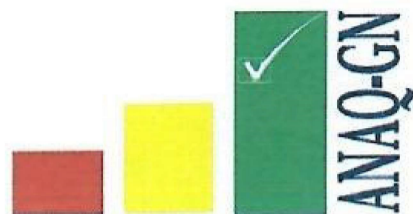
Fait à Conakry, le 30 avril 2026

Pour l'UAGCP

**Timothé GUILAVOGUI**

Le Coordonnateur

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE  
QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA  
FORMATION ET LA RECHERCHE (ANAQ)**



**République de Guinée**

-----  
Travail-Justice-Solidarité

Email : [contact@anaq-edu.org](mailto:contact@anaq-edu.org)

Tél : (+224) 622 55 55 76

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'an 2026, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ) dans l'Enseignement, la Formation et la Recherche a obtenu des fonds afin de financer ses activités.

Elle lance cet avis général de passation des Marchés Publics conformément à l'article 20 du code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du même code.

**1- Au titre des Marchés de fourniture et prestation de services :**

- Achats de fournitures et petits matériels de bureau (AOO) ;
- Achats de matériels et consommables Informatiques (AOO) ;
- Acquisition de matériels techniques (AOO) ;
- Entretien et réparation (AOO) ;
- Acquisition de mobiliers de bureau (AOO) ;
- Achats d'engins roulants (véhicules de services, Mini Bus) (AOO) ;
- Nettoyage des locaux du Bâtiment abritant le siège de l'ANAQ (AOO) ;
- Conception de gadgets de communication (AOO) ;
- Reprographie des guides, référentiels et actes réglementaires de l'ANAQ (AOO) ;
- Entretien du groupe électrogène (DC) ;
- Achats de produits Phytosanitaires (DC) ;
- Achat de produits d'entretien des locaux de l'ANAQ (DC).

**2- Au titre des marchés de prestation intellectuelle**

- Formation des membres du CA et du CS en Assurance Qualité (SFQT) ;
- Formation en AQ des responsables de programmes des IES, IRS, CDI et EETFP (SFQT) ;
- Organisation de l'atelier de préparation à l'évaluation de l'ANAQ dans le cadre de HAQAA 3 - Formation des Etudiants Experts (SFQT) ;
- Formation et préparation des IES aux Olympiades universitaires (SFQT) ;
- Appui à la création des Cellules Internes d'Assurance Qualité ETFP (CIAQ) (SFQT) ;
- Organisation d'une Etude relative à l'impact des Evaluations de l'ANAQ sur le système d'Enseignement supérieur Guinéen (SFQT) ;
- Etudes et Supervision des travaux de construction du siège de l'ANAQ (SFQT) ;
- Renforcement de capacité des Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) CRD/ETFP (CDC) ;
- Formation des cadres des IES sur le thème : "Le principe d'absence de conflits ou de proximités d'intérêts entre évaluateurs et évalués" (CDC) ;

- Atelier d'échange entre les Parties prenante sur le thème : "accréditation de l'enseignement supeneur des pays francophones d'Afrique : subsahariennétat des lieux, tendances de l'évolution" (35 Participants) (CDC) ;
- Module de formation sur le thème : "l'assurance qualité de l'enseignement supérieur : quelles finalités ? quels choix stratégiques" (CDC) ;
- Atelier de formation sur le thème partagé des connaissances sur les dotations importantes et les caractéristiques d'un bon enseignant en assurance qualité (CDC)
- Atelier de formation sur le thème : "leadership ; relations inter-universitaires dans le cadre de la démarche qualité ; évaluation d'une formation de niveau master" (CDC) ;
- Renforcement de capacités des cadres des IES Publiques et Privées sur les garanties de la qualité : concepts, notions, mécanismes et démarches méthodologiques s'approprier des outils (CDC)
- Atelier de partage sur le thème : "les défis de la mise en œuvre d'un mécanisme régional d'assurance qualité et d'accréditation dans l'espace CEDEAO" (30 Participants) (CDC) ;
- Atelier d'échange sur la vision stratégique de l'ANAQ pour l'assurance qualité : enjeux, défis et opportunités (30 Participants) (CDC) ;
- Atelier de formation sur la méthodologie d'évaluation des institutions d'enseignement et de recherche avec l'étude des cas (CDC) ;
- Atelier de formation sur le thème " Les concepts et principes de l'assurance qualité " (ce thème vise à familiariser les participants avec les concepts fondamentaux de l'assurance qualité, tels que la qualité, la gestion de la qualité, l'évaluation, l'amélioration continue, etc.) (CDC) ;
- Formation sur le thème : " Revitaliser les systèmes, outils, processus et procédures d'assurance qualité de l'enseignement supérieur" (CDC) ;
- Formation des Enseignants-chercheurs (es) sur le référentiel relatif à l'évaluation des programmes de recherche dans les IES (CDC) ;
- Formation sur le référentiel relatif à l'évaluation des offres de formation et des formations ouvertes a distances (CDC) ;
- Renforcement de capacités des cadres des IES sur la lecture politique des concepts d'assurance qualité, gouvernance et évaluation (CDC) ;
- Formation des cadres des parties prenantes sur l'accréditation des programmes dans l'enseignement supérieur : état des lieux, tendances de l'évolution (CDC) ;
- Atelier de formation des cadres des IES Publiques et Privées sur le leadership; relations inter-universitaires dans le cadre de la démarche qualité ; évaluation d'une formation de niveau master (CDC) ;
- Renforcement de capacités des cadres des IES sur les procédures d'accréditation dans l'enseignement transfrontalier (CDC) ;

- Atelier sur la vision stratégique des réseaux pour l'assurance qualité sur le thème : « enjeux, défis et opportunités ». 35 Participants (CDC) :
  - Renforcement de capacités des cadres des IES sur la méthodologie d'évaluation des institutions d'enseignement et de recherche avec l'étude des cas. (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes : analyse critiques des référentiels d'évaluation (40 Participants) (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur les outils d'évaluation de la recherche scientifique en assurance qualité (30 Participants) (CDC) ;
  - Formation des cadres des IES Publiques et Privées sur le thème « Les enjeux de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur» (CDC) ;
  - Formation de 33 chefs de département et Directeurs de programme sur le thème "les processus et outils d'assurance qualité " (CDC) ;
  - Atelier de formation des Enseignants chercheurs sur le thème « Mieux maîtriser la gestion et les outils d'évaluation notamment dans le domaine de l'évaluation de l'enseignement à distance, des formations doctorales et de la recherche» (CDC) ;
  - Formation des chefs de Départements des IES sur la mise en place d'un cadre spécifique pour l'assurance qualité pour les alliances d'établissements d'enseignement supérieur (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur la mise en place d'un cadre de certification et de qualification dans les écoles techniques et professionnelles (36 Participants) (CDC) ;
  - Formation des cadres des CIAQ pour le développement des professionnels en assurance qualité plus solides dans nos établissements d'enseignement supérieur (CDC) ;
  - Formation des Enseignants chercheurs (es) et des cadres des IES sur l'intégration de feed-back pour une meilleure dissémination de des bonnes pratique (CDC) ;
  - Atelier de renforcement de capacités des Directeurs de programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur par l'assurance qualité (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le thème« Aptitudes pédagogiques innovantes et axées sur les apprenants au 21ème siècle, pour les Institutions d'Enseignement Supérieur» (38 Participants) (CDC) ;
  - Formation de 22 Parties prenantes aux techniques de fixation d'objectifs SMART suivant le manuel d'assurance qualité (CDC) ;
  - Atelier de consolidation et institutionnalisation au niveau des CIAQ les bonnes pratique et la culture d'assurance qualité (45 Participants) (CDC) ;
  - Formation des cadres de IES sur le thème : « Les mécanismes d'assurance qualité qui valident la qualité et la crédibilité des programmes éducatifs d'un établissement» (CDC) ;
  - Module de formation approfondie de 30 cadres des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) sur les principes et les procédures associés à l'Assurance Qualité (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le thème : « l'assurance qualité de l'enseignement supérieur : quelles finalités ? quels choix stratégiques ? (26 Participants) (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le thème « Enquête auprès des établissements d'enseignement technique, de la formation professionnelle pour définir les procédures d'assurance qualité adaptables à leur contexte » (45 Participants) (CDC) ;
  - Atelier de formation entre les Parties prenantes sur le thème : « l'impact du partenariat en assurance qualité dans les réseaux africains » /21 Participants) (CDC) ;
  - Module de formation axé sur les défis de la mise en œuvre d'un mécanisme régional d'assurance qualité dans l'espace sous régional. (25 membres des CIAQ) (CDC) ;
  - Formation des Cadres des IES Publiques et Privées sur le thème : « l'historique du développement de l' Assurance qualité particulièrement en Guinée » (CDC) ;
  - Formation des Cadres des IES Publiques et Privées sur le thème : « les tendances et les développements récents en matière d'assurance qualité notamment en Guinée» (CDC) ;
  - Atelier de partage sur le thème : « Identification des liens entre l'AQE et l'AQI pour favoriser l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche» (28 Participants) (CDC) ;
  - Atelier de partage des bonnes pratiques en matière d'éthique et de déontologie en assurance qualité (30 Participants) (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le thème : « Favoriser la collaboration et le développement de liens entre les agences nationales d'assurance qualité en Afrique francophone » (40 Participants) (CDC) ;
  - Atelier de partage sur le thème : " l'assurance qualité à l'he1Jre de l'internationalisation Impact et engagement sociétaux" (26 Participants) (CDC) ;
  - Atelier de sensibilisation des responsables académiques des IES sur l'ancrage sociétal et les services à la communauté (CDC) ;
  - Atelier d'échange sur le thème « Promouvoir les intérêts de l'Afrique et particulièrement de l'Afrique francophone dans d'autres réseaux et organisations internationales ayant des objectifs connexes » (35 Participants) (CDC) ;
  - Atelier de sensibilisation des parties prenantes sur le thème « Sensibiliser à l'assurance qualité et accroître la visibilité des activités d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur» (38 Participants) (CDC) ;
  - Atelier d'échange axé sur le thème : « Favoriser l'harmonisation des normes d'assurance qualité entre les pays africains en appuyant la mise en œuvre des directives et normes africaines en matière d'assurance qualité (ASG- QA) » (45 Participants) (CDC) ;
  - Renforcement de capacités de 50 Agents des IES Publiques en assurance qualité externe dans la gestion des procédures et dans l'élaboration d'outils d'évaluation notamment ceux relatifs à l'enseignement à distance et aux formations doctorales et à la recherche (CDC) ;
  - Formation de 18 Enseignants-chercheurs (es) sur l'intégration de l'assurance qualité dans les démarches et cours dispensés aux étudiants (CDC) ;
  - Atelier de formation 22 cadres des IES sur le thème : « Comprendre et analyser l'évolution, les dynamiques et les tendances de l'assurance qualité en Afrique (CDC).
- 3- Au titre des marchés de travaux :**
- Construction d'un parking pour le stationnement (DC).
- L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou à partie du présent Avis Général de Passation des Marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des Marchés Publics.
- NB:** - **AOO:** Appel d'offres ouvert;
- **CDC** : Consultation Directe de Cabinet ;
  - **SFQT:** Sélection Fondée sur la Qualité Technique du Consultant;
  - **DC:** Demande de Cotation.



**Prof. Kabiné OULARE**

Officier de l'OIPA du CAMES

Officier de l'OPAADH de l'UGANC

Enta

# Occupation anarchique de la forêt classée

À Conakry, la forêt classée d'Enta, autrefois considérée comme l'un des derniers poumons verts de la capitale, est aujourd'hui menacée de disparition sous la pression d'une urbanisation incontrôlée. L'occupation illégale de cet espace protégé suscite de vives inquiétudes chez les autorités environnementales et les organisations de la société civile.



Selon plusieurs rapports, cette forêt a subi une dégradation spectaculaire au fil des années. Elle ne couvrirait plus qu'une dizaine d'hectares, contre une superficie bien plus importante auparavant, en raison de constructions illégales, de défrichements et d'activités humaines incontrôlées. Habitations précaires, ateliers et commerces se sont progressivement installés au cœur de cette zone pourtant classée.

dans une tendance plus large observée en Guinée, où l'exploitation anarchique des ressources naturelles et l'occupation illégale des espaces protégés contribuent fortement à la déforestation et à la perte de biodiversité. Les forêts classées, censées être protégées par l'État, sont de plus en plus exposées à la pression démographique et au manque de contrôle foncier.

Sur le terrain, les témoignages évoquent une

disparition progressive du couvert végétal, remplacé par des constructions en dur ou en matériaux de fortune. Cette urbanisation sauvage entraîne non seulement la destruction de l'écosystème, mais aussi des conséquences environnementales graves : érosion des sols, perte de biodiversité et aggravation des effets du changement climatique.

Face à cette situation, les autorités guinéennes sont appelées à réagir avec

fermeté. Des experts recommandent le déguerpissement des occupants illégaux, la délimitation claire des forêts classées et le renforcement des mécanismes de surveillance. Sans mesures urgentes, la forêt d'Enta risque de disparaître complètement, privant Conakry d'un patrimoine écologique essentiel.

La protection de cette forêt apparaît aujourd'hui comme un test crucial pour la politique environnementale du pays, dans un contexte où la préservation des ressources naturelles devient un enjeu vital pour les générations futures.

« Je vis à Enta depuis plus de vingt ans. À l'époque, la forêt classée d'Enta était un véritable espace de vie. On y trouvait de grands arbres, de l'air frais, et même des animaux. C'était un endroit où les habitants venaient se reposer et où les enfants pouvaient jouer en toute sécurité. Mais aujourd'hui, ce que je vois me fait mal au cœur. La forêt disparaît peu à peu. Des gens viennent s'installer, construisent des maisons, coupent les arbres

sans aucune autorisation. Chaque année, la situation empire. Là où il y avait de la verdure, il n'y a plus que du béton et des habitations. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que personne ne semble vraiment contrôler la situation. Pourtant, cette forêt est censée être protégée. On entend souvent parler de déguerpissement, mais sur le terrain, rien ne change réellement. Nous, les habitants, subissons déjà les conséquences. Il fait beaucoup plus chaud qu'avant, il y a plus de poussière, et pendant la saison des pluies, les inondations deviennent fréquentes. La forêt jouait un rôle important pour l'environnement, mais aujourd'hui, elle est en train de disparaître sous nos yeux», a déclaré Mamadou Diallo, un citoyen de la localité.

Et de lancer un appel aux autorités : «il faut agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Cette forêt n'appartient pas seulement à Enta, elle appartient à toute la Guinée et aux générations futures.»

Ibrahima Sory Bangoura

## Alerte à Nongo

# Une fissure près du stade Petit Sory

Une importante fissure est apparue sur une ruelle du quartier Nongo, à proximité du stade Petit Sory, dans la commune de Ratoma. Le phénomène, accompagné d'un léger affaissement du sol, suscite de vives inquiétudes parmi les habitants et les usagers de cette voie

Sur place, le constat est alarmant : une crevasse bien visible traverse la chaussée, laissant craindre une dégradation plus profonde de la structure du terrain. Plusieurs témoins affirment que le tassement du sol progresse, renforçant les interrogations sur la stabilité géotechnique de cette zone en pleine urbanisation.

Les riverains rappellent que ce n'est pas un cas isolé. Ces derniers mois, des fissures ont été observées sur certaines habitations, des murs de clôture fragilisés et des déformations sur des axes secondaires. Autant de signes qui pourraient traduire un problème structurel lié à la nature du sous-sol, à la pression foncière ou encore à un drainage insuffisant.

Face à cette situation, des appels sont lancés vers les autorités compétentes – notamment AGEROUTE Guinée, le Fonds d'Entretien Routier (FER), le ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, ainsi que le Ministère des Mines et de la Géologie – afin qu'une mission technique soit rapidement dépêchée sur le terrain. Des spécialistes en géologie et en génie civil sont attendus pour déterminer si la fissure résulte d'un affaissement localisé, d'un défaut de compactage ou d'un mouvement plus complexe du sol.

« Il faut une réaction rapide des autorités avant qu'un incident plus grave ne survienne », plaide Bangaly Condé, habitant de la localité. Au-delà de la dégradation de la voirie, c'est la



sécurité des populations et des habitations environnantes qui est en jeu.

Dans un quartier comme Nongo, en pleine expansion urbaine, la répétition de fissures sur les routes et les bâtiments doit être prise très au sérieux. Une étude géotechnique approfondie apparaît désormais indispensable pour comprendre les causes de ces instabilités récurrentes et prévenir tout risque d'effondrement ou de catastrophe urbaine.

En attendant une réaction officielle, les riverains appellent à la vigilance et recommandent aux automobilistes comme aux piétons de faire preuve de prudence aux abords de la zone concernée.

Souleymane Neuf Camara

## N'Zérékoré

## Patricia Adeline Lamah lance l'offensive pour l'entrepreneuriat féminin

En marge du méga-projet Simandou 2040, la ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME, Patricia Adeline Lamah, a lancé ce mercredi 29 avril un programme ambitieux visant à transformer 500 femmes entrepreneures en championnes économiques. Un signal fort envoyé depuis la Guinée forestière.

La cérémonie, organisée à la Maison des jeunes de N'Zérékoré, a rassemblé des groupements féminins et population locale dans une atmosphère d'effervescence. Originaire de la région, la ministre a choisi sa terre natale pour donner le coup d'envoi du Programme national de formation et d'accompagnement de 500 femmes entrepreneures, présenté comme un pilier du volet social et économique de Simandou 2040.

« C'est depuis N'Zérékoré que nous impulsions une dynamique appelée à résonner sur l'ensemble du territoire national », a-t-elle déclaré, rappelant la volonté du chef de l'État, le général Mamadi Doumbouya, de ne laisser aucune femme en marge de la croissance.

Patricia Adeline Lamah a dressé un constat sans appel : « Si les Guinéennes sont les piliers de l'économie, elles évoluent trop souvent dans l'ombre de l'informel. Manque de financements, équipements obsolètes et accès limité aux marchés freinent leur expansion. »

Le programme prévoit un parcours structuré : Identification et analyse du potentiel des projets existants ;

Formation intensive aux techniques de gestion moderne ; Accompagnement financier pour l'intégration dans l'économie formelle.

Sur le terrain, la réalité est déjà palpable. Germaine Ninamou, présidente régionale des femmes, a rappelé que plus de 90 % des femmes de la région sont déjà des entrepreneures qui s'ignorent, actives dans l'agrobusiness, la saponification ou la teinture. « Ces femmes mènent leurs activités dans des conditions souvent difficiles », a-t-elle souligné, tout en réaffirmant l'engagement de la région forestière à devenir un modèle de réussite.

La ministre a conclu en promettant un processus de sélection « objectif et transparent ». Pour les 500 bénéficiaires, l'enjeu est de taille : passer du statut de micro-activité à celui de PME structurée, capable de devenir fournisseur ou prestataire dans les grands projets miniers et infrastructurels à venir.

Avec ce lancement, N'Zérékoré ne se contente plus d'observer le train du développement ; elle s'installe en locomotive de l'émancipation économique des femmes en Guinée.

Naby Camara



OECCA  
Ordre des Experts Comptables  
& Comptables Agréés de Guinée

ORDRE DES EXPERTS COMPABLES ET COMPTABLES AGREES DE GUINEE



### ● ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

NOUS INFORMONS TOUS LES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES AGRÉÉS DE GUINÉE DE LA TENUE DE LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026.

**Date et Heure :** Samedi 16 Mai 2026, de 8h30 à 17h

**Lieu :** Hôtel NOOM (Commune Kaloum)

### ● Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue du Président
2. Discours
3. Panel sur le contenu local
4. Présentation et Signature de la convention avec l'ISPRIC
5. Présentation du Rapport moral et financier du bureau
6. Projet de budget 2026
7. Vote des résolutions

**NB :** Conformément à l'article 1er du règlement intérieur, l'Assemblée Générale des membres de l'Ordre est composée de tous membres inscrits au tableau et à jour de leurs cotisations professionnelles.

Pour le Bureau  
Le Président



**Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux**

Modèle de bilan publiable (Hors Bilan)

Date d'arrêté

31/12/2025

31/12/2024

HORS BILAN	CODE	N	N-1
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
1 - Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés		-	-
2 - Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		215 748	404 538
3 - Engagement de garantie. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		3 673	3 203
4 - Garanties d'ordre de la clientèle		267 250	316 368
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
5- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		-	-
6 - Engagements de financement reçus de la clientèle -		-	-
7 - Engagement de garantie. Cautions, avals et autres garanties reçus des établissements de crédit et assimilés		124 955	123 486
8 - Garanties reçues de la clientèle		2 916 187	2 008 046



Modèle de bilan publiable (actif)

Date d'arrêté

31/12/2025

31/12/2024

ACTIF	CODE	N	N-1
1. Caisse		31 441	67 424
2. Banques Centrales		595 770	174 754
3. Banques & institutions assimilées		1 065 973	799 490
4. Crédits à la clientèle		1 538 322	682 602
5. Comptes ordinaires débiteurs de la		79 320	280 504
6. Opérations de crédit-bail et assimilées		3 362	2 456
7. Affacturage		-	-
8. Titres de transaction		-	-
9. Titres de placement		19 750	40 000
10. Titres d'investissement		1 441 852	1 393 749
11. Comptes d'opérations diverses		463 789	501 492
12. Immobilisations financières		735	673
13. Immobilisations d'exploitation		69 074	79 156
14. Immobilisations hors exploitation		46 362	16 515
15. Autres actifs		8 849	4 069
16. Créances en souffrance		33 701	100 914
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 398 300</b>	<b>4 143 797</b>



Modèle de bilan publiable (passif)

Date d'arrêté

31/12/2025 31/12/2024

PASSIF	CODE	N	N-1
1. Banque Centrale		-	-
2. Banques & institutions assimilées		155 914	152 917
3. Operations avec la clientèle		2 136 676	1 590 944
4. Autres opération avec la clientèle		1 796 272	1 469 714
5. Dettes représentées par des titres		2 000	2 000
6. Comptes d'opérations diverses		766 606	492 436
7. Capital et dotations		200 000	200 000
8. Réserves et primes liées au capital		102 704	82 323
9 Report à nouveau		57 390	16 647
10. Résultat		160 024	81 524
11. FRBG		-	-
12. Subventions et fonds affectés		-	-
13. Comptes de provisions		15 727	50 410
14. Compte bloqués d'actionnaires ou d'associés		-	-
15. Dettes subordonnées		-	-
16. Autres passifs		4 986	4 882
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 398 300</b>	<b>4 143 797</b>

Modèle de compte de résultat publiable

Date d'arrêté

31/12/2025 31/12/2024

	CODE	N	N-1
1. Intérêts et produits assimilés		127 737	120 340
2. Intérêts et charges assimilés		107 024	79 128
3. Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés		75	274
4 - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés		-	-
5. Revenus des titres à revenu variable		170 065	148 139
6 - Commissions (produits)		168 592	139 879
7 - Commissions (charges)		357	3 620
<b>8 PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>359 089</b>	<b>325 885</b>
9 + Autres produits d'exploitation non bancaire		-	-
10 - Autres charges d'exploitation non bancaire		-	-
11 - Charges générales d'exploitation		216 659	191 436
12 - Dotations aux amortissements et aux dépréciations immobilisations incorporelles et corporelles		17 958	18 244
<b>13 - RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>124 473</b>	<b>116 205</b>
14 - Coût du risque		1 415	12 251
<b>15 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>125 888</b>	<b>128 457</b>
16 +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés		-	-
<b>17 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>125 888</b>	<b>128 457</b>
18 +/- Résultat exceptionnel		3 319	577
19 - Impôt sur les bénéfices		3 866	5 269
20 +/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		34 683	42 240
<b>21 - RESULTAT NET</b>		<b>160 024</b>	<b>81 524</b>

Fiduciaire de Guinée  
VISA POUR IDENTIFICATION

*[Signature]*  
OTABANK Guinée  
BP:324  
CONAKRY  
Direction Administrative et Financière



Fiduciaire de Guinée  
VISA POUR IDENTIFICATION

*[Signature]*  
OTABANK Guinée  
BP:324  
CONAKRY  
Direction Administrative et Financière



## CHU Donka

# Vers l'amélioration des conditions de vie du personnel

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a franchi, jeudi 30 avril 2026, une étape importante dans la modernisation du CHU Donka. En posant la première pierre de nouveaux logements de fonction, les autorités guinéennes envoient un signal fort : l'excellence médicale passe aussi par la dignité sociale des praticiens.



Le projet, qui s'étend sur près de 800 m<sup>2</sup>, prévoit deux immeubles modernes et évolutifs (R+2 extensibles jusqu'à R+5). Ils intégreront un rez-de-chaussée sur pilotis pour le stationnement, des ascenseurs, ainsi que des jardins attenants, conçus pour favoriser la récupération physique et mentale des praticiens après leurs gardes.

En investissant simultanément dans les infrastructures de soins et dans l'habitat de ses spécialistes, le ministère de la Santé entend faire du CHU Donka un véritable hub médical. Objectif : transformer ce centre hospitalier universitaire en navire-amiral d'un système de santé guinéen souverain et attractif.

Naby Camara

« Fixer les talents pour ne plus les voir s'envoler », tel a été le message du Secrétaire général du ministère, représentant la ministre Khaïté Sall. Dans un contexte de compétition internationale pour les compétences médicales, la Guinée choisit d'investir dans le confort de ses cadres spécialisés. « Cet

investissement n'est pas un simple projet immobilier, c'est une réponse stratégique », a-t-il martelé.

La cérémonie a également permis à Alpha Diallo, président de la Concession, de dresser un bilan quatre ans après la reprise en main de l'hôpital par un groupe canadien (mars 2022).

## Santé publique

# Les pesticides non homologués à l'index

Le Comité National de Gestion des Pesticides de Guinée (CNGP-G) a tenu sa première session ordinaire de l'année, les 21 et 22 avril, au Centre National de Perfectionnement à la Gestion (CNP) de Donka. Objectif : dresser un état des lieux du marché des pesticides, pointer les failles réglementaires et proposer des mesures pour enrayer la prolifération des produits non homologués.

Le Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture, Oumar Barry, également président du CNGP-G, a rappelé que l'agriculture est désormais le premier pilier du développement national dans le cadre du Programme Simandou 2040. Mais il a dénoncé un marché « envahi par des pesticides non autorisés », mettant en garde contre les risques sanitaires et environnementaux liés à leur mauvaise utilisation.

La session a mis en avant plusieurs priorités notamment la création d'un laboratoire national d'analyse pour contrôler rapidement les

produits. Elle aussi l'accent sur le toilettage des marchés afin d'assainir la distribution. Il est également question de l'inventaire et la collecte des pesticides périmés, jugés dangereux pour la santé et l'environnement.

Le Directeur adjoint de la DN-PVDS, Doumbouya, a reconnu que le plan d'action 2025 avait souffert d'un faible taux d'exécution, faute de moyens, mais a assuré que 2026 marquera un tournant.

### Vers un durcissement de la réglementation

Bader Kaba, conseiller au ministère de la Justice, a annoncé la révision de l'arrêté de 2017 qui régit le CNGP-G. Il a rappelé les conditions légales pour vendre des pesticides : être une entreprise de droit guinéen, disposer d'un agrément et d'une licence, et être formé à l'emploi sécurisé. Les contrevenants s'exposent désormais à des sanctions pénales sévères, incluant prison et fortes amendes.

Oumar Doumbouya, cadre à la Direction de la législation douanière, a souligné le rôle stratégique de la Douane dans le contrôle des importations : « Elle est là pour protéger la population et aider le comité à assurer une gestion harmonieuse sur tout le territoire ».

La Secrétaire Permanente du CNGP-G, Fadima Haïdara, a conclu en appelant à une mobilisation collective et en remerciant les institutions partenaires pour leur soutien.

Ce resserrement des contrôles marque une étape décisive pour assainir le marché des pesticides en Guinée, protéger la santé publique et renforcer la gouvernance agricole.

Saraf Dine Condé

## Pèlerinage de Boffa 2026

# L'Église catholique célèbre 150 ans d'évangélisation en Guinée

Du 26 avril au 3 mai 2026, l'Église catholique a célébré le jubilé des 150 ans d'évangélisation en Guinée. Placée sous le thème « L'Église, Famille de Dieu en Guinée : avançons ensemble en eau profonde dans la foi et l'espérance », cette commémoration a rassemblé des milliers de fidèles venus de tous les diocèses du pays et de l'étranger.

Le jubilé a débuté par une marche spirituelle reliant le Km5 de Dubréka à Boffa, lieu symbolique où les premiers missionnaires posèrent leurs pas pour annoncer l'Évangile. Pendant cinq jours, les pèlerins ont prié, chanté et médité, suivant les traces des pionniers de la foi chrétienne en Guinée.

Au programme : prières, conférences, veillées, activités culturelles et messes retraçant l'histoire de l'évangélisation.

À l'ouverture, le préfet de Boffa, Mamadou Ciré Bah, a souhaité la bienvenue aux évêques et fidèles, rappelant l'engagement du Chef de l'État, Mamadi Doumbouya, pour la paix et la cohésion sociale.

De son côté, Mgr Moïse Tinguiano, a exprimé sa



gratitude envers les autorités et la population de Boffa pour l'accueil réservé aux pèlerins.

La célébration s'est achevée par une grande messe présidée par Mgr François Sylla, nouvel

archevêque de Conakry. Dans son homélie, il a remercié les autorités nationales et locales pour leur soutien, félicité les pèlerins pour leur témoignage de foi, exhorté les chrétiens à poursuivre l'évangélisation par

leur manière de vivre en société. Et formulé des prières pour la Guinée, ses dirigeants et pour la paix.

La cérémonie s'est conclue dans une ambiance festive avec l'eucharistie, des danses et des chants de louange.

Ce jubilé des 150 ans d'évangélisation marque une étape majeure dans l'histoire religieuse de la Guinée. Il rappelle le chemin parcouru depuis l'arrivée des premiers missionnaires et invite les fidèles à renforcer leur foi et leur engagement pour un avenir de paix et de fraternité.

Alexis Nyankoye Tonamou

## SANTÉ-BIEN ÊTRE...

## La cataracte, évitable mais encore répandue

À Conakry comme dans de nombreuses régions d'Afrique, la cataracte demeure l'une des principales causes de cécité. Discrète à ses débuts, elle progresse lentement jusqu'à priver des milliers de personnes de leur autonomie.

Elle se caractérise par l'opacification du cristallin, la lentille naturelle de l'œil. La vision devient floue, comme derrière une vitre embuée. Les symptômes les plus fréquents sont : baisse progressive de la vue, sensibilité accrue à la lumière, difficultés nocturnes et altération des couleurs.

Si le vieillissement est la première cause, le diabète, les traumatismes oculaires ou certaines infections peuvent accélérer son apparition. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la cataracte est responsable d'une grande partie des cas de cécité dans le monde, surtout dans les pays à ressources limitées.

Beaucoup de patients consultent tardivement, parfois lorsque la vision est presque perdue. Les obstacles sont nombreux : manque d'information, rareté des spécialistes et coût élevé des interventions. Pourtant, la cataracte se soigne par une opération simple consistant à remplacer le cristallin opacifié par une lentille artificielle. Dans les pays développés, cette chirurgie est courante et efficace. En Guinée, elle reste trop peu accessible, malgré des campagnes médicales gratuites qui redonnent chaque année la vue à des centaines de patients.

Ibrahima Camara, patient opéré se souvient : « Au début, je voyais flou, surtout le soir. Je pensais que c'était la fatigue. Mais la vision a continué à baisser, jusqu'à rendre ma vie quotidienne impossible. Après l'opération, j'ai retrouvé la vue et mon autonomie. Je regrette seulement de ne pas avoir consulté plus tôt. »

Dr Djibril Camara, médecin généraliste estime que beaucoup de patients pensent qu'il s'agit de vieillissement normal.

« Ils consultent tard, quand la vision est déjà très altérée. La cataracte se soigne pourtant facilement par chirurgie. Le problème reste l'accès aux spécialistes et le manque d'information », ajoute-t-il.

Au-delà de la santé, la cataracte plonge les malades dans la dépendance et l'isolement, surtout les personnes âgées. Elle prive de travail, de mobilité et fragilise les familles. La lutte passe par la sensibilisation, le dépistage précoce et le renforcement des services ophtalmologiques.

Avec une meilleure information et un accès élargi à la chirurgie, des milliers de Guinéens pourraient retrouver la vue et leur autonomie. Derrière cette maladie qui « rend invisible », il y a une vérité simple : voir, c'est vivre.

BIS

**Lire Horoya  
c'est bien, s'y  
abonner c'est  
mieux**

## 86<sup>e</sup> Mamaya de Kankan

# Vers une forte mobilisation sous-régionale

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a reçu en audience, mardi 28 avril, une délégation conduite par Mamadou Djana Kaba, structure organisatrice de la Mamaya de Kankan. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 86<sup>e</sup> édition de cette manifestation culturelle majeure.



Au terme de l'audience, le président du CERE Dandaya N°4 a indiqué que la délégation était venue solliciter l'accompagnement des autorités pour garantir le succès de l'événement. « Nous sommes venus inviter le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement à s'impliquer dans l'organisation de cette grande activité de la République. Il nous a rassurés de son engagement », a-t-il déclaré.

Cette implication gouvernementale apparaît déterminante pour soutenir l'organisation logistique et sécuritaire de cette fête populaire, qui attire chaque année des milliers de participants venus de tout le

pays et de la diaspora.

L'édition 2026 de la Mamaya se distingue par la mise à l'honneur de la Côte d'Ivoire en tant que pays invité. Ce choix illustre la dimension sous-régionale de l'événement et sa vocation à promouvoir les échanges culturels entre les peuples.

Selon les organisateurs, des démarches ont déjà été entreprises auprès des autorités ivoiriennes, qui ont donné leur accord de participation, renforçant ainsi le caractère diplomatique et culturel de cette édition.

À un mois des festivités, les préparatifs se poursuivent activement en coordination avec les départements sectoriels et

les acteurs locaux. Les organisateurs se disent confiants quant à la mobilisation attendue à Kankan, considérée comme l'un des principaux centres culturels du pays.

Le soutien réaffirmé du Gouvernement s'inscrit dans une volonté plus large de promotion du patrimoine culturel national. À travers la Mamaya, les autorités entendent renforcer le rayonnement de la Guinée et valoriser ses traditions auprès des nouvelles générations et de la communauté internationale.

Véritable symbole d'identité et de cohésion sociale, la Mamaya de Kankan demeure un rendez-vous important du calendrier culturel guinéen.

**Alhassane Barry**



## Cinéma Center

# Une pierre posée pour relancer le 7e art guinéen

Le 28 avril 2026, la Guinée a franchi une étape décisive dans sa politique culturelle avec le lancement des travaux du Cinéma Center de Conakry, sur le site de l'ancien cinéma Liberté. Le Premier ministre Amadou Oury Bah, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, a posé la première pierre de ce projet qui ambitionne de redonner souffle à une industrie cinématographique en quête de renaissance.



Depuis des décennies, le cinéma guinéen souffre du manque d'infrastructures modernes. Les salles héritées du passé se sont dégradées, privant les cinéastes d'un espace adapté pour développer une véritable industrie nationale. Le Cinéma Center apparaît comme une réponse à ce vide, porteur d'espoir pour les acteurs du secteur.

Confié à CRBC Guinée, le chantier couvrira plus de 5 400 m<sup>2</sup>. Il comprendra un centre commercial de quatre étages, deux tours de logements de 13 niveaux, un musée du cinéma, des studios de production, des

espaces d'exposition et une salle de projection moderne. L'entreprise promet une infrastructure « modèle de modernisation urbaine » et moteur pour la relance du cinéma national.

Une victoire pour les cinéastes

Présents à la cérémonie, les professionnels du secteur ont salué l'initiative. Mohamed Camara, porte-parole des cinéastes, a rappelé son combat de plus de dix ans pour sauver cette salle historique. « C'est une victoire collective », a-t-il déclaré, voyant dans ce projet

l'ouverture d'une nouvelle ère culturelle.

Une vision intégrée

Le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, a insisté sur la dimension globale du projet : salles de projection aux standards internationaux, espaces de formation et de postproduction, musées dédiés au

cinéma et au projet Simandou 2040, ainsi que des zones commerciales et de loisirs. « Investir dans le cinéma, c'est investir dans l'intelligence et le talent de notre jeunesse », a-t-il affirmé.

Pour le Premier ministre, le Cinéma Center est plus qu'un bâtiment : il incarne une ambition nationale. L'achèvement est prévu pour 2028, avec l'objectif de faire du cinéma un levier de développement économique, de rayonnement international et de création d'emplois.

Mohamed Dramé

## Littérature

# Jean-René Camara, passeur de mémoire Baga

Lors des 72 Heures du Livre, l'écrivain Jean-René Camara a présenté son ouvrage *Histoire de Gbassikolo*, consacré aux origines de Conakry et aux traditions Baga. Il a précisé certains choix narratifs : «/ Je n'ai pas mentionné Kaloum, c'est volontaire/», a-t-il affirmé, avant de répondre à une interrogation récurrente/ : l'association de Gbassikolo au diable.

Selon lui, cette interprétation est une relecture imposée par les religions monothéistes. Dans les traditions ancestrales, Gbassikolo n'était pas une figure démoniaque, mais un lieu mystique, lié aux rituels et à la forêt sacrée. «/ Ce sont les changements religieux et culturels qui ont transformé la perception/ », explique-t-il.

Camara revient également sur l'île de Tombo, berceau de Conakry, et sur l'origine du nom de la capitale. «/ On ne dit pas Kaloum, on dit Kaloumi. Le terme Kaloum est une adaptation coloniale./ » Il rappelle le rôle central des Bagas, peuple de pêcheurs et d'agriculteurs, dont les pratiques ancestrales se sont effritées au fil du temps. Exemple marquant/ : en 1956, la forêt sacrée du Bagataye a disparu, mettant fin aux initiations traditionnelles. «/ Les derniers initiés sont encore là, dont Blaise Sabonke, mon oncle/ », souligne-t-il.

Dans son récit, il évoque aussi la peur mystique suscitée par les grands fromagers, la mémoire collective autour du mot Yé Doré, et la force symbolique de Tombo et de Kaloumi dans l'autorité centrale.

Fruit de plus de quinze années de recherche sur la culture Baga et de trois années de travail spécifique sur Gbassikolo, l'ouvrage retrace le peu-



plement de l'île de Tombo et le développement de Conakry jusqu'à Kaloum. Il consacre un chapitre au site de Gbassikolo, aujourd'hui transformé en parc moderne, ainsi qu'au musée Baga «/ Klokpon Kapaka/ », dédié à l'animation culturelle.

Disponible sur plusieurs plateformes internationales, ce livre constitue la septième publication de l'auteur. «/ Il accompagnera tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Gbassikolo et de Conakry. Il contribue au développement culturel de la Guinée et constitue un héritage pour la postérité/ », affirme Camara.

À travers cet ouvrage, Jean-René Camara confirme son rôle de passeur de mémoire, en défendant la charge mystique et ancestrale des traditions. Il offre à la Guinée un outil précieux pour comprendre ses racines et éclairer son présent.

Lamine Sylla

## 7ème édition Kania Soly

# Les organisateurs annoncent les couleurs

Mercredi 29 avril 2026, au Centre Culturel Franco-Guinéen, l'équipe organisationnelle du Festival Kania Soly a animé une conférence de presse sur les préparatifs de la 7ème édition. Plusieurs personnalités artistiques et publiques étaient présentes, notamment le Chef de cabinet du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Abraham Sonty dit Koundouwaka, ainsi que le duo Kaba Koudou et Grand Devis, fils ressortissants de Kindia.

Organisé chaque année par l'Association Kania Diyé (AKD) en collaboration avec le Club Amical de Kindia (CAK), ce festival artistique et culturel se déroulera sur une semaine et proposera une multitude d'activités : danse soly, contes et légendes, conférences culturelles, focus sur la culture de Boké, finale du tournoi Manga Kindi, concerts, actions humanitaires, formations, cérémonies de sacrifices traditionnels et remise de satisfecits.

Dans son allocution, la présidente de l'AKD, Djènè



Keïta, a déclaré : « Ce moment solennel marque le début d'une

nouvelle étape de notre engagement collectif pour la valorisation de notre patrimoine. Le Festival Kania Soly est bien plus qu'un événement ; c'est un espace de transmission intergénérationnelle et un puissant vecteur de cohésion sociale. »

Elle a ajouté que l'innovation de cette édition réside dans l'ouverture : la région de Boké sera à l'honneur et la France sera le pays invité spécial. L'objectif est de transformer ce rendez-vous en une référence culturelle majeure à l'échelle sous-régionale.

De son côté, le Commissaire Général, l'honorable Sorel Keïta, a rappelé que le Kania Soly dépasse les frontières de Kindia : « Ce festival n'est pas uniquement l'affaire des Kaniakas, mais celle de toute la Guinée. Nous voulons vendre notre culture à l'international. Cette édition sera magique et exceptionnelle grâce à des marques particulières qui assureront son rayonnement. »

À rappeler que le festival se tiendra du 26 mai au 1er juin 2026 à Kindia.

Sylla Ibrahima Kalil

## Formation FIFA

# Des jeunes arbitres guinéens à l'école de l'excellence

Du 27 avril au 1er mai 2026, la Commission des Arbitres (CA), en partenariat avec la Fédération Guinéenne de Football, a organisé à Conakry le stage M.A FIFA jeunes talents – série hommes. Pendant cinq jours, deux experts de renommée internationale, El hadj Mohamed Guezzaz (Maroc) et Mme Jeanne Ayemou (Côte d'Ivoire), ont encadré une vingtaine de jeunes arbitres guinéens.

Des thèmes techniques et physiques ont ponctué la formation. La Technique concerne les lois du jeu, les responsabilités de l'arbitre, l'analyse des fautes (loi 12), les exposés dirigés par El hadj Guezzaz. La Physique se base sur la préparation, l'endurance et la récupération, enseignés par Mme Ayemou. Les stagiaires ont été évalués dès le deuxième jour à travers des séquences vidéo de matchs, permettant de confronter théorie et pratique.



Pour Ibrahima Sory Sow, vice-président de la CA, la Commission ne forme pas, elle recrute des produits finis. Il a par ailleurs invité les arbitres à poursuivre le travail entamé.

De son côté, Joseph Haba, entraîneur des stagiaires, a salué l'atmosphère de collaboration entre jeunes, instructeurs et experts.

Quant à Aboubacar Doumbouya, chef du

département des arbitres, il a insisté sur la nécessité d'un comportement professionnel et d'une transmission des acquis à ceux qui n'ont pas encore bénéficié de cette formation.

La remise des satisfécits a clos la rencontre, dans une ambiance de reconnaissance mutuelle. Les participants ont unanimement remercié la Fédération, la CA et les experts pour leur engagement en faveur du développement de l'arbitrage en Guinée.

Ce stage illustre la volonté de la FIFA et de la Fédération Guinéenne de Football de renforcer les compétences locales et de préparer une nouvelle génération d'arbitres capables de relever les défis du football moderne.

Lamine Soumah

## Chantier de la Paillote

# Une découverte historique au cœur des travaux

Les ouvriers du chantier de la Paillote ont fait une découverte inattendue lors des travaux de soubassement : des billets de l'ancienne coupure de 500 syli, soigneusement enfouis dans le sol. Informé sur place, le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, a salué cette trouvaille qui sera confiée au Musée national de Guinée.



« Ces billets témoignent du passage de nos devanciers sur ce site. La Paillote est un lieu de mémoire, et cette découverte confirme son importance historique », a déclaré le ministre.

L'entrepreneur en charge des travaux a indiqué que plusieurs

bâtiments sont déjà sortis de terre, avec un taux d'avancement estimé à 40 %. Certaines validations techniques restent toutefois attendues pour le bâtiment principal, ce qui pourrait influencer le calendrier global.

Le ministre Sylla, qui avait déjà

assisté à la pose de la première pierre, a constaté les progrès réalisés et rappelé la portée culturelle du projet : « La Paillote, c'est l'histoire de nos orchestres nationaux, des artistes qui ont marqué la musique africaine et mondiale. Sa renaissance s'inscrit dans la vision du président Mamadi Doumbouya, qui fait de la culture et de l'éducation des piliers du programme Simandou. »

Le projet prévoit une grande salle avec mezzanine, capable d'accueillir 1 200 spectateurs, contre 500 auparavant. Dotée d'installations modernes, elle deviendra un lieu de spectacle privilégié pour les orchestres et la musique guinéenne.

Balla Yombouno

## CAN 2027

# Le tirage au sort des éliminatoires fixé au 19 mai 2026

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 se tiendra le 19 mai 2026, marquant une étape clé dans la course vers la phase finale.

Cette édition, baptisée CAN Pamoja 2027, sera historique puisqu'elle sera coorganisée par trois pays d'Afrique de l'Est : la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda. Une première dans l'histoire de la compétition continentale.

Le tirage répartira les 48 équipes engagées, dont les trois pays hôtes, en 12 groupes de quatre sélections. À l'issue de cette phase, les deux premières équipes de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale.

Calendrier des éliminatoires

Les matchs se disputeront lors des fenêtres internationales FIFA :

Septembre – octobre 2026

: journées 1 et 2

Novembre 2026 : journées 3 et 4

Mars 2027 : journées 5 et 6

Phase finale

La CAN 2027 débutera le 19 juin 2027 et s'achèvera le 17 juillet 2027 dans les trois pays organisateurs. Les villes hôtes des matchs d'ouverture et de la finale restent à confirmer.

Avec ce tirage prévu en mai 2026, le football africain s'apprête à entrer dans une nouvelle campagne qualificative très attendue, où les grandes nations du continent tenteront de valider leur ticket pour un tournoi qui s'annonce déjà historique.

Ibrahima Sory Bangoura



**Le moment  
où tu réalises  
que tes projets  
sont enfin financés  
grâce au **CRG**.**



**CREDIT RURAL DE GUINEE**

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite  
**#Meilleure microfinance 2025**

**HOROYA**  
Quotidien national

**QHoroya**  
**Journal Horoya**  
[www.horoya.net.gn](http://www.horoya.net.gn)

**POUR VOS ABONNEMENTS**

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com

